

A l'heure des grandes mutations géopolitiques  
**Les organisations africaines en question**  
B. Daou, journaliste malien au Républicain

« **Le rôle de la France en Libye est incompatible avec la position algérienne** »

Mohamed Ouis Al-Mahri / Journaliste libyen, spécialiste de la Libye et du Sahel

PP.8,9

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 6 OCTOBRE 2022 // N°404 // PRIX 20 DA, Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

UNE LOI DÉPOSÉE À L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE POUR LES RESTITUER À LEUR PAYS D'ORIGINE

## Vers le rapatriement des derniers crânes des résistants algériens

P.3



IL A PRIS OFFICIELLEMENT SES FONCTIONS HIER

### Abdelkader Chafi, nouveau P-DG de Naftal

P.3



TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE STEINMEIER

### Un partenariat avec l'Allemagne serait « un plus », selon les experts

P.3

L'EDITORIAL DE « L'EXPRESS »

### Relations algéro-françaises : vers un partenariat d'exception ?

P.3

EN QUÊTE DE TRANSPARENCE ET DE PÉDAGOGIE

### La Cour des comptes entre dans une nouvelle ère de maturité

P.4

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

### Le groupe Agrodiv reprend l'usine de Ngaous

P.5



## L'AMBASSADRICE US : "NOS RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE SONT FORTES"

L'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie Elizabeth Moore Aubin a affirmé, hier, que les relations entre Washington et Alger sont "fortes et grandissantes". Ainsi, la diplomate US répond de manière indirecte à un certain nombre de sénateurs de son pays ayant demandé des sanctions contre l'Algérie. "C'est toujours un plaisir de rencontrer le ministre algérien des



Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et de discuter des relations fortes et grandissantes entre les Etats-Unis et l'Algérie", a indiqué Elizabeth Moore Aubin sur Twitter.

## ALGER SE DOTERA D'UN HÔPITAL ALGÉRO-QATARI AUX NORMES INTERNATIONALES

Alger et Doha ont signé hier, une convention de coopération et de partenariat pour la construction d'un hôpital qatari-algérien d'une capacité de 400 lits à Alger. Le ministre de la Santé, le Pr Abdel-

hak Saïhi, et l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Naama, ont signé, suivant les orientations des dirigeants des deux pays, une convention de coopération et de partenariat entre la

Direction de la santé et de la population d'Algérie et la société Elegancia Healthcare pour la construction d'un hôpital qatari-algérien, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué.

### PROPAGANDE DE GUERRE 1

## POUTINE EXPORTE SA GUERRE CONTRE L'OCCIDENT EN AFRIQUE, SELON L'EXPRESS.FR

Lu sur le dernier « L'Express.fr », (rien à voir avec notre quotidien national) : « Par les temps qui courent, il n'y a pas de petite victoire pour le Kremlin, si loin soit-elle du front ukrainien, où l'armée russe essuie revers sur revers. A 5000 kilomètres des combats, sur un autre continent, au Burkina Faso, un événement ravit

les cerbères de Vladimir Poutine. Un coup d'État - un de plus au Sahel - a renversé le 2 octobre le lieutenant-colonel Damiba, ayant lui-même pris le pouvoir par la force neuf mois plus tôt, en plein désastre humanitaire dans ce pays miné par le terrorisme. Quel rapport avec Moscou ? Le putschiste déchu, qui avait semble-t-il

refusé les avances des mercenaires russes de Wagner, cède la place à un autre putschiste, peut-être plus sensible aux oeillades de l'armée de l'ombre de Poutine. Le "pays des Hommes intègres" rejoindrait alors la liste des États alliés à ces paramilitaires sans foi ni loi, soupçonnés de nombreuses exactions sur des civils.

## BURKINA FASO : 37 MORTS, DONT 27 SOLDATS, DANS L'EMBUSCADE DE GASKINDÉ

L'armée burkinabè a annoncé, mercredi, que l'embuscade meurtrière du 26 septembre dernier contre le convoi humanitaire à destination de la ville de Djibo dans le Sahel burkinabè a fait 37 morts dont 27 soldats burkinabè. Un précédent bilan dressé mardi faisait état de 27 morts, tous des soldats. "Les opérations de ratissage et de recherche menées ont permis d'établir le bilan suivant : 10 civils tués, 27 militaires tombés, 29 blessés dont 21 militaires, 07 civils et 01 Volon-

taire pour la défense de la patrie (VDP), 03 personnes toujours portées disparues et des dégâts matériels importants", a annoncé l'Etat-major général des Armées burkinabè dans un communiqué. Le premier bilan provisoire communiqué deux jours après l'attaque faisait état de 11 soldats tués et une cinquantaine de civils portés disparus. Le deuxième communiqué publié mardi dernier, était de 27 soldats tués. Le Chef d'Etat-Major général des Armées David Kabré a "réitéré l'engagement des forces armées nationales à poursuivre le combat pour reconquérir les zones occupées par les groupes terroristes".

## UN RESPONSABLE IRANIEN À BOURITA : « INUTILE DE COMPTER SUR TEL AVIV... »

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères a dit à Nasser Bourita - en réaction aux rumeurs sur l'ingérence de son pays dans la région - qu'il appartenait à Rabat de trouver des réponses sur les risques qui pèsent sur la normalisation dans la région et le règlement de la crise du Sahara occidental selon la légalité internationale plutôt que de compter sur l'entité sioniste pour atteindre ses objectifs. Selon l'agence de presse iranienne "Mehr", le porte-parole du MAE iranien Nasser Kanani a rejeté "les allégations mensongères et répétées du chef de la diplomatie marocaine qui prétend que la République Islamique d'Iran s'ingère dans les affaires

intérieures du Yémen et de la région arabe". "Au lieu de porter des accusations infondées contre la République Islamique d'Iran, il échoit au Maroc de répondre au sujet des craintes liées à l'insécurité qui menace les pays et les peuples de la région après la normalisation de ses relations avec le régime d'apartheid sioniste", a déclaré Nasser Kanani.

Le responsable iranien a conseillé à Bourita "de consacrer son temps à jeter les bases de l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions des Nations unies plutôt que de compter sur l'entité sioniste pour réaliser ses objectifs dans la région".

## LE SOMMET ARABE D'ALGER SERA « EXCEPTIONNEL » ET UNIFICATEUR DES RANGS ARABES

Le Parlement arabe s'est dit, mardi, convaincu que le prochain Sommet arabe d'Alger prévu les 1 et 2 novembre sera "exceptionnel", et verra l'unification des rangs arabes. Le PA a fait cette annonce lors de la première séance de la tenue de la 3<sup>e</sup> session de la 3<sup>e</sup> législature au siège de la Ligue arabe au Caire, sous la présidence de Adel Abdulrahman Al Asoomi, président du PA.

Le PA s'est dit convaincu que le prochain Sommet arabe d'Alger sera "exceptionnel" et verra l'unification des rangs arabes, à un moment décisif qui en appelle au renforcement de la solidarité arabe dans la région et la coordination des efforts arabes com-



muns pour surmonter les défis auxquels fait face la Nation arabe à tous les niveaux.

Réitérant les principes sous-tendant les positions du Parlement envers les questions stratégiques de la région arabe, en tête desquelles la première question centrale, en l'occurrence la question palestinienne, le PA a réaffirmé sa position immuable en faveur du

soutien au peuple palestinien pour mettre un terme à l'occupation inique, établir un Etat palestinien indépendant avec El Qods pour capitale, cesser l'établissement de colonies et résoudre la question des réfugiés pour que le peuple palestinien puisse jouir de tous ses droits légitimes conformément aux décisions de la légalité internationale.

## GOÏTA: « J'AI EU UN RICHE ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC VLADIMIR POUTINE »

Le président malien Assimi Goïta a indiqué avoir eu "un riche entretien téléphonique" avec le président russe Vladimir Poutine, au cours duquel les deux dirigeants ont évoqué "les voies et moyens de

renforcer la coopération bilatérale économique et sécuritaire". "J'ai eu un riche entretien téléphonique avec S.E.M. Vladimir Poutine", a indiqué le président malien sur Twitter. "Nous avons évoqué les

voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment économique et sécuritaire. Je salue un partenariat gagnant-gagnant basé sur le respect mutuel", peut-on lire dans le même tweet.

### PROPAGANDE DE GUERRE 2

## « L'OTAN RÉPONDRAIT À UNE FRAPPE NUCLÉAIRE PAR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORCES RUSSES »

Une ligne rouge à ne pas franchir. Depuis le début de ce que la Russie appelle encore et toujours "opération militaire spéciale" en Ukraine le 24 février, Vladimir Poutine a plusieurs fois brandi la menace de l'utilisation de l'arme nucléaire. En septembre, lors d'une prise de parole télévisée, le dirigeant russe a une nouvelle fois assuré que Moscou utiliserait "toutes les armes à sa disposition" pour se protéger.

Interrogé sur ces menaces par la chaîne

américaine ABC, David Petraeus, ancien directeur de la CIA entre 2011 et 2012 et général à la retraite, a assuré qu'une attaque de ce type marquerait la fin du conflit et potentiellement l'annihilation par l'Otan de l'armée russe en territoire ukrainien. "Juste pour vous donner une hypothèse, l'Otan pourrait répondre en dirigeant un effort collectif qui éliminerait toutes les forces russes identifiées sur le champ de bataille en Ukraine, en Crimée, et même en mer Noire", a-t-il pronostiqué.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

**PUBLICITÉ :**  
S'ADRESSER À L'AGENCE  
NATIONALE DE  
COMMUNICATION D'ÉDITION  
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

CRÂNES DES RÉSISTANTS ALGÉRIENS

# Une loi déposée à l'Assemblée française pour les restituer à l'Algérie

Une proposition de loi en vue de restituer les crânes de résistants algériens à l'Algérie a été introduite le 4 octobre au niveau de l'Assemblée nationale en France.



Dans la proposition de loi présentée par M. Carlos Martin Martens Bilongo à l'Assemblée française, il est dit que « des restes humains ont été recueillis en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle ». Il faut savoir que cette restitution porte une forte charge symbolique pour les Algériens, puisqu'il s'agit de crânes de résistants à la France coloniale, morts au combat, les armes à la main. Il y a deux années, en juillet 2020, la France remettait à

l'Algérie vingt-quatre crânes de résistants décapités au XIX<sup>e</sup> siècle et entreposés à Paris. Livrés à la veille des célébrations du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance algérienne, ce geste marquait une volonté d'apaisement entre Paris et Alger. Ce rapatriement a été rendu possible à la suite d'une demande officielle formulée par l'Algérie à la France et des entretiens entre les plus hautes autorités des deux pays. Historiens et universi-

taires algériens demandaient depuis des années le rapatriement de ces dépouilles dans leur pays pour leur donner une sépulture digne. Ce n'est qu'avec le président Macron que les doléances algériennes ont trouvé une oreille attentive. Conservés depuis plus d'un siècle et demi au Musée d'histoire naturelle de Paris, les crânes des résistants rapatriés appartiennent à des héros de la résistance algérienne contre le colonialisme

français, à l'instar de Mohammed Lamjad Ben Abdelmalek dit Chérif Boubaghla (1854), Cheikh Bouziane des Zaâtchas (1849), Moussa El-Derkaoui, son conseiller militaire, et Si Mokhtar Ben Kouider Al-Titraoui. Il s'agissait également de la tête momifiée d'Aïssa El-Hamadi, qui fut le lieutenant de Chérif Boubaghla, et le moulage intégral de la tête de Mohamed Ben-Allah Ben Embarek, lieutenant de l'Emir Abdelkader.

## L'édito

Par Zahir Mehdaoui



### Relations algéro-françaises : vers un partenariat d'exception ?

Les lourds nuages qui ont enveloppé les relations algéro-françaises sont en train de se dissiper pour laisser place à un climat de détente et une phase des plus apaisées des relations entre les deux pays. La visite d'amitié effectuée le 25 août dernier en Algérie par Emmanuel Macron était un prélude pour un partenariat d'exception basé sur le principe " gagnant-gagnant ". Les cinq accords de coopération bilatérale signés au terme de cette visite n'étaient, en effet, que le premier pas dans l'édification d'un nouvel édifice relationnel qui englobera de nombreux domaines et dont tireront profit les populations des deux pays. L'arrivée dimanche prochain en Algérie de la cheffe du gouvernement français, Élisabeth Borne, accompagnée d'une forte délégation ministérielle, confirme cette détermination des deux pays à promouvoir leur amitié et à approfondir la coopération bilatérale dans tous les domaines d'intérêt commun. Si lors de la visite d'Emmanuel Macron, seuls les domaines de la recherche scientifique, de la jeunesse et des sports ainsi que le dossier mémoriel ont été soumis à des discussions fructueuses et couronnées par des accords, la visite d'Élisabeth Borne se conclura certainement par la signature de nombreux accords touchant divers domaines d'activité. Car, déplacer la moitié du Gouvernement français à Alger n'a de sens que si de nombreux et fructueux accords pour les deux pays sont conclus. En tout cas, tout porte à croire que des accords importants seront conclus au terme de cette visite qui donnera aux relations entre les deux pays un nouveau départ. On assiste à une véritable révolution dans les relations algéro-françaises. Après une succession de tensions, de prises de bec qui ont envenimé les relations bilatérales, le calme s'est réinstallé et les deux pays partagent la même volonté de repartir sur de nouvelles bases. Tout le monde est d'accord actuellement sur le fait que quels que soient les différends qui entachent les relations entre les deux pays, ils doivent être dépassés pour le plus grand bien des deux peuples. L'Algérie et la France sont condamnées à s'entendre et à évacuer le lourd passif historique et les incompréhensions qui empêchent l'apaisement réel de leurs relations. En tout cas, en qualifiant les crimes de la colonisation française en Algérie de crimes contre l'humanité, de crimes inexcusables, l'actuel président français a brisé une omerta et placé réellement des jalons sur la route de la réconciliation. **Z.M.**

TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE STEINMEIER

### UN PARTENARIAT AVEC L'ALLEMAGNE SERAIT « UN PLUS », SELON LES EXPERTS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, un appel téléphonique de son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Le président allemand s'est dit satisfait du niveau des bonnes relations entre les deux pays. Les deux présidents ont discuté des moyens de renforcer et d'élargir les relations dans tous les domaines et

d'intensifier les investissements dans tous les domaines, notamment l'énergie et les énergies renouvelables et la réalisation du Qatari German Hospital. Les dirigeants des deux pays ont convenu de la nécessité de convoquer le comité mixte de coopération dans les plus brefs délais. L'Allemagne en Algérie serait un plus pour le pays, affirment les experts de concert. La production allemande, tous types de productions confondues, fait l'unanimité dans tous les pays du monde. Actuellement, il y a des échanges, du commerce, mais ce n'est pas suffisant, et les experts sont unanimes pour dire que ces échanges sont appelés à se renforcer à l'avenir. En 2020, les échanges commerciaux de l'Algérie avec le monde extérieur ont atteint 77.75 milliards USD, dont 41.93 milliards USD d'importation et 35.82 milliards USD d'exportation, et

l'Allemagne ne figurait qu'à la 7<sup>e</sup> place, avec 2.83 milliards USD, après la France (9.3 milliards USD), la Chine (9.2 milliards USD), mais qui va prendre l'année d'après la première place), l'Italie (8.03 milliards USD), l'Espagne (6.9 milliards USD), la Turquie (4.4 milliards USD) et les Etats-Unis d'Amérique (3.6 milliards USD). Alors que pour les premiers pays clients de l'Algérie, l'Allemagne ne figure même pas. Il sera donc question de consolider les liens d'amitié et de renforcer les relations de partenariat entre les deux pays dans divers domaines de coopération, avec en bonus, de nouvelles perspectives à la promotion de l'investissement. L'Allemagne est la première puissance économique de l'Union européenne. Elle figure au quatrième rang mondial depuis 2008 derrière les États-Unis, le Japon, et la Chine, mais devant la France et le Royaume-Uni. **I.Med**

## Abdelkader Chafi a été nommé hier président-directeur général de la filiale Naftal

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Direction Générale de Sonatrach, en présence des membres du Conseil d'Administration de Naftal. Selon le communiqué de Sonatrach,

Chafi, 59 ans, est titulaire d'une licence en finances et d'un master 2 en finance d'entreprise. Il rejoint Naftal en 1991, où il gravit tous les échelons jusqu'à sa nomination en 2021 au poste de

directeur commercial, branche Marketing, de la Direction Générale de la même société. Auparavant, il a occupé le poste de directeur régional de Naftal dans plusieurs wilayas du pays.

EN QUÊTE DE TRANSPARENCE ET DE PÉDAGOGIE

# La Cour des comptes entre dans une nouvelle ère de maturité

**La Cour des comptes est une juridiction administrative, chargée principalement de juger la régularité des comptes publics, contrôler l'usage des fonds publics par les ordonnateurs...**

Des spécialistes hollandais apportent leur expertise dans leurs domaines de compétence à la Cour des comptes dans le cadre d'un programme de coopération algéro-néerlandais. Il s'agit d'une coopération très constructive et très efficace. Elle devrait permettre à la Cour des comptes de renforcer ses capacités, notamment en matière d'audit de performance, de consolider ses acquis et de concevoir une stratégie de communication, notamment auprès des citoyens. C'est ce dont a parlé à grands traits son président, Abdelkader Benmarouf, lors d'un point de presse en marge

de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente, relatif au programme de coopération bilatérale intitulé « Sharaka 2 ». Ce programme de coopération avec la Cour d'audit des Pays-Bas, devrait également conduire au développement de l'activité de la Cour des comptes en hissant les capacités des magistrats et des vérificateurs financiers nationaux dans le domaine de l'audit de performance et de la communication institutionnelle. Le système néerlandais dispose de plusieurs atouts de développement dans ce domaine, à travers notamment sa capacité d'innovation dans les systèmes d'audits, ainsi que le souligné M. Benmarouf. Ce dernier a ajouté qu'il s'agira aussi de présenter l'expérience des experts algériens dans plusieurs domaines liés à l'audit autour de la gestion des deniers publics. « Sharaka 2 » succède à « Sharaka 1 », un programme mis en œuvre entre 2017 et 2021, toujours autour de l'audit de performance institutionnel. Cette deuxième phase se caracté-



térise par des missions sur le terrain comprenant des experts nationaux et néerlandais pour le partage de processus d'audit autour de plusieurs thématiques, tels que l'audit environnemental et l'audit des objectifs de développement durable, a expliqué le président de la Cour des comptes. Dans une déclara-

tion faite à l'occasion de la signature du mémorandum d'entente en question, le vice-président de la Cour d'audit des Pays-Bas, Ewout Irrgang, a mis en exergue l'intérêt de développer le travail d'audit de performance, axé sur l'utilisation des fonds publics, pour expliquer aux citoyens ce processus,

car il s'agit de l'impôt collecté auprès d'eux. De plus, a-t-il ajouté, ce programme implique l'élaboration d'une stratégie visant la publication de rapports d'audit pour informer les citoyens autour de l'utilisation des deniers publics, a fait savoir le représentant néerlandais. A noter que ce programme de coopération s'étend sur une durée de cinq ans (2022-2026). La Cour des comptes algérienne réfléchit ainsi aux pratiques de renforcement de son efficacité en matière de performance et à la la promotion des règles de transparence, et à la manière dont il faudrait les enrichir. La Cour des comptes est une juridiction administrative, chargée principalement de juger la régularité des comptes publics, contrôler l'usage des fonds publics par les ordonnateurs, les entreprises publiques ou même les organismes privés bénéficiant d'une aide de l'Etat, et enfin d'informer le Parlement, le gouvernement et l'opinion publique sur la conformité des comptes. **Youcef S.**

CAUSE SAHRAOUIE

## Plusieurs pays d'Amérique latine apportent leur soutien au droit à l'autodétermination

Le Nicaragua, le Mexique, l'Equateur et le Pérou ont réaffirmé leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, réitérant leur engagement à soutenir les efforts déployés afin de parvenir à une solution juste et durable au conflit au Sahara Occidental, conformément à la légalité internationale. Dans son allocution devant la Quatrième Commission de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation à New York, le représentant permanent du Nicaragua à l'ONU, Jaime Hermida Castillo a affirmé que son pays "soutient le droit solennel à l'autodétermination et à la souveraineté nationale du peuple de la République arabe sahraouie démocratique". M.Castillo a indiqué que "le Nicaragua qui s'était battu pour la libération, affirme que son peuple ainsi que le gouvernement de Réconciliation et d'Union nationale, demeureront déterminés à défendre les principes fondamentaux du droit international, qui reconnaissent le droit suprême de la République arabe sahraouie démocratique à la liberté, à l'autodétermination et à la souveraineté nationale". Dans ce contexte, le diplomate a estimé que l'organisation d'un référendum, supervisé par l'ONU est "décisive pour la résolution de cette situation coloniale", affirmant que son pays s'engage à afficher "une solidarité inébranlable avec les peuples des territoires non autonomes, espérant que la Quatrième Commission puisse effectuer une action collective pour défendre le droit de ces peuples à l'autodétermination et à l'indépendance jusqu'à l'éradication définitive du colonialisme, tous types confondus". La même position est exprimée par le Mexique à travers son représentant auprès de l'ONU, Juan Ramon De La Fuente Ramirez dans une allocution

devant la Commission, il a affirmé le soutien de son pays à la résolution du conflit au Sahara Occidental, conformément au droit international, à travers l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination comme solution juste respectant la volonté du peuple sahraoui. Le représentant du Mexique a souligné que son pays "réitère son engagement au soutien des efforts déployés pour parvenir à une solution juste et durable du conflit au Sahara Occidental, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité". Il a également insisté sur "l'importance d'écouter la volonté du peuple sahraoui et de respecter son droit à l'autodétermination", ajoutant que pour le Mexique "une paix durable doit reposer sur l'organisation d'un référendum avec

l'acceptation du résultat par les parties concernées". Le Mexique a affirmé son soutien aux efforts de l'ONU et à l'Envoyé personnel du Secrétaire général afin de parvenir à mettre un terme aux tensions dans la région et reprendre le processus de négociation entre les deux parties du conflit. De son côté, le représentant permanent de l'Equateur, Cristian Espinosa a affirmé que son pays "soutient une solution convenue pour la décolonisation du Sahara Occidental, en conformité avec la Charte des Nations unies". Dans le même sillage, le représentant indique que l'Assemblée générale "réaffirme chaque année que toute forme de colonisation, exploitation économique comprise, va à l'encontre de la Charte de l'ONU, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et de la Déclaration

universelle des droits de l'homme". A ce propos, le Pérou a affirmé à travers son représentant, Luis Ugarelli Basurto devant la même Commission onusienne, qu'il "adopte l'anticolonialisme comme politique d'Etat, et soutient avec force la décolonisation du Sahara occidental". Le diplomate a rappelé la récente position de son pays qui a affirmé sa reconnaissance de la République sahraouie, considérant que cette position "participe de la conviction du Pérou quant à l'impératif du règlement du conflit au Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1514 ayant permis à plusieurs pays de mettre un terme à la présence coloniale dans leurs pays y compris le Pérou".

R.N.

## Intempéries : les citoyens appelés à faire preuve de vigilance

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) appelle les citoyens à faire preuve de vigilance et de respect des consignes de sécurité en période d'intempéries ayant causé, ces derniers jours, des pertes humaines et matérielles à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi un communiqué de cette institution. Les usagers de la route sont ainsi conviés à "réduire la vitesse, allumer les feux, même en plein jour, à respecter la distance de sécurité et à éviter les

manœuvres dangereuses", durant les pluies d'automne, précise la même source, recommandant de "rester loin des Oueds et des bords d'Oueds". De même que d'"éviter les tentatives de traverser les torrents à pied, à la nage ou même en voiture", tandis que les parents sont appelés à "surveiller les enfants et à les impérativement sensibiliser sur les dangers de se rapprocher des Oueds". En outre, la DGPC recommande d'"éviter de se mettre à l'abri, sous les tunnels ou sur les ponts et d'accompagner les

enfants, notamment les petits, pour aller à l'école en choisissant le chemin le plus sûr et en faisant attention, lors de vents violents, aux câbles électriques." Les automobilistes doivent également "éviter de conduire sur une route inondée, et en cas de panne, d'abandonner le véhicule et de chercher du secours". Il leur est également conseillé de "ne pas s'engager en zone inondée". En cas d'infiltration d'eaux pluviales au domicile, il est recommandé "de couper l'électricité et le gaz, de ranger les substances toxiques en

lieu sûr, de monter les meubles, appareils électriques et autres effets personnels aux étages supérieurs", ajoute-t-on. Il est également préconisé de "prévoir des moyens d'éclairage de secours se passant d'électricité, à l'instar des lampes ou torches à piles de rechange". "En cas d'incident ou d'incendie, appeler les secours de la Protection civile aux numéros 1021 ou le 14, en précisant la nature du risque et l'adresse exacte", conclut le communiqué de la DGPC.

APS

# Riadh Sidaoui, directeur du CARAOS : «L'Algérie bien placée pour aplanir les différends arabes...»

**Grâce à sa profondeur historique et à son expérience, l'Algérie n'a jamais contribué à l'exacerbation des différends entre les pays arabes. Bien au contraire, elle a toujours privilégié l'entente arabe en se tenant à équidistance de toutes les parties, comme c'est le cas en Libye...**

Le directeur du Centre arabe de recherches et d'analyses politiques et sociales de Genève (CARAPS), Riadh Sidaoui, a estimé mardi à Alger que l'Algérie était bien placée pour aplanir les différends arabes lors du Sommet arabe qu'elle abritera les 1er et 2 novembre, qualifiant ce rendez-vous d'occasion en or pour consacrer la centralité de la cause palestinienne et contribuer à la refondation de l'action arabe commune à la lumière de la nouvelle donne géopolitique. Invité de la Radio Algérie Internationale, Riadh Sidaoui a précisé que l'importance du prochain Sommet arabe découlait du grand legs historique de l'Algérie et de la symbolique de la date et du lieu, soulignant que l'Algérie est très respectée aux niveaux arabe et international au regard du poids de sa diplomatie, des principes de sa politique étrangère, de sa défense des intérêts des peuples arabes et de son rejet des ingérences étrangères. "Grâce à sa profondeur historique et à son expérience, l'Algérie n'a jamais contribué à l'exacerbation des différends entre les pays arabes. Bien au contraire, elle a toujours privilégié l'entente arabe en se tenant à équidistance de toutes les parties, comme c'est le cas en Libye", a ajouté l'expert. Selon lui, la participation qualitative de dirigeants arabes et d'organisations régionales et internationales au prochain sommet "procède du respect de la date et du lieu de sa tenue". Une présence qui se veut une "reconnaissance de l'importance de l'Algérie et de son rôle dans le règlement des différends et la défense des intérêts arabes", a-t-il dit. M. Sidaoui a salué, dans ce cadre, le grand rôle que joue la diplomatie algérienne pour rassembler la Nation arabe, rappelant son

médiation entre l'Irak et l'Iran, sa défense de la cause palestinienne, sa position à l'égard de la crise libyenne, dossier dans lequel elle insiste sur règlement inter-libyen loin de toute ingérence étrangère. Il a mis en avant, également, le rôle pionnier de l'Algérie visant à rassembler les factions palestiniennes, citant la réunion prévue avant la tenue du Sommet arabe. La Révolution algérienne "a abouti, la lutte ayant été menée sous la bannière d'un seul représentant légitime, alors que les factions palestiniennes sont, elles, tombées dans le piège de la division, dont l'entité sioniste utilise la carte de manière malveillante". L'Algérie "est en mesure de fédérer les efforts pour que factions palestiniennes forment une seule force", a-t-il soutenu, rappelant l'histoire de l'Algérie dans la défense de la cause palestinienne et la proclamation de l'Etat palestinien à partir d'Alger. Tous les efforts



met d'Alger "pour garantir un minimum de consensus arabe, à l'instar de la facilitation du mouvement des marchandises entre les pays arabes, la facilitation de la libre circulation des

toutes les énergies gaspillées et la non-participation d'aucun pays arabe à l'embargo sur un autre pays arabe...", a-t-il ajouté. Ces recommandations, issues du Forum de communi-

d'appui à l'action arabe conjointe tenu en septembre dernier à Oran, seront soumises aux dirigeants arabes lors du prochain sommet.

R. N.

## ELECTIONS PARTIELLES À TIZI-OUZOU : LE FFS PROMET D'ASSOCIER LES CITOYENS DANS LA GESTION DE LA COMMUNE

Les candidats du Front de forces socialistes (FFS), en campagne pour les élections communales partielles du 15 octobre courant, prônent l'association des citoyens dans l'élaboration du plan de développement communal, afin de répondre efficacement aux attentes de la population en matière d'amélioration de son cadre de vie. En campagne pour les 13 sièges de la commune d'Ait Boumahdi (Tizi Ouzou), le FFS est en compétition avec 3 autres listes, le Rassemblement national démocratique

(RND) et les listes indépendantes Tagmats et Imnayan N'Elkheir. Le candidat Saïd Hadjal a jugé "important" de veiller à ce que les citoyens puissent à travers les comités de villages et les associations participer à l'élaboration du plan de développement de la collectivité.

Il a estimé que le plan de développement local doit correspondre au mandat de l'Assemblée qui est appelée à organiser des rencontres avec la société civile pour connaître les doléances des citoyens. Les rencontres seront également, l'occasion pour les élus de connaître l'appréciation des citoyens de la gestion de la collectivité, a-t-il dit. Dans cette démarche de gestion participative et consultative, M. Hadjal a relevé que pour être efficace, "il est nécessaire d'instituer des commissions internes qui présenteront des études et des propositions dans les domaines de leurs spécialités, pour orienter la prise de décisions par l'assemblée". "La bonne gouvernance exige, par ailleurs,

l'optimisation des moyens, rôle dévolu à l'encadrement de la collectivité qui doit assurer la supervision et veiller à garantir une bonne qualité du service", a souligné le candidat. Les candidats du FFS poursuivent leurs sorties de proximité et plusieurs rencontres avec les citoyens sont programmées à travers les villages d'Ait Boumahdi, le but étant de tenter, durant les derniers jours de la campagne, qui sera clôturée le 11 octobre à minuit, de convaincre les électeurs de cette commune de choisir leur liste le jour du vote. Deux communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, à savoir Ait Mahmoud et Ait Boumahdi sont concernées par ces élections communales partielles pour lesquelles deux partis politiques, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement national démocratique (RND) et 4 listes indépendantes (Tiguejda, Tasqamouts N'Oussirem, Imnayan N'Elkheir et Tagmats), sont en lice.

Y. B.

IL SE TIENDRA  
DU 26 AU 29 OCTOBRE  
À ALGER

## 1<sup>ER</sup> SALON INTERNATIONAL DU LABORATOIRE ET DE L'IMAGERIE MÉDICALE

Le premier Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale (ImLab) se tiendra du 26 au 29 octobre au Palais des expositions Pins Maritimes d'Alger (Safex), avec la participation de

près de 140 entreprises algériennes et étrangères, indique mercredi un communiqué des organisateurs. Organisé sous le haut patronage du ministre de l'Industrie pharmaceutique, le salon permettra aux professionnels du domaine de découvrir les nouveautés en matière d'équipements de laboratoire et d'imagerie médicale, selon la même source. Plusieurs ateliers et conférences sont prévus à l'occasion de cette

manifestation qui a notamment pour objectif d'encourager l'investissement national dans ce domaine. "Ces produits de haute technologie requièrent un environnement complet pour une exploitation efficace en matière d'équipements, de laboratoires, de solutions d'analyse et de produits à usage unique, mais aussi des compétences techniques pour son installation et sa maintenance, avec la mise en place de

programmes et dispositifs spéciaux et la formation des personnels des laboratoires et de l'imagerie médicale en plus des métiers relatifs au diagnostic médical", précise la même source. Quant à l'aspect scientifique du salon, les organisateurs prévoient treize (13) communications, 5 ateliers de formation et deux rencontres durant lesquels les dernières nouveautés en matière d'imagerie seront présentées.

APS

## Industrie agroalimentaire : le groupe Agroddiv reprend l'usine de Ngaous

Le groupe agroalimentaire « Agroddiv » a repris l'usine de boissons et d'eau minérale Ngaous. C'est ce qu'a rapporté hier le quotidien arabophone El Khabar. Le

Président-Directeur général a supervisé l'opération de réintégration de l'usine. Le propriétaire de l'usine Ngaous, Ahmed Mazouz, a été condamné à quatre ans de

prison dans l'affaire de financement de la campagne électorale d'Abdelaziz Bouteflika, a rappelé le même média. La décision est intervenue en application des

instructions du gouvernement de restituer les biens et les usines des hommes d'affaires condamnés dans des affaires de corruption.

R. N.

## PRODUCTION DES ENGRAIS PRIORITÉ AUX ÉCHANGES INTERARABES

Le président du Conseil d'administration (PCA) de l'Union arabe des engrais (AFA) et PDG du groupe "Asmidal" (filiale de Sonatrach), Heouaine Mohamed Tahar, a affirmé qu'un travail était en cours pour accorder la priorité aux échanges interarabes en ce qui concerne les engrais produits dans les pays arabes, au regard d'une conjoncture internationale marquée par la rareté des matières premières et la flambée de leurs prix. "Nous aspirons à tisser une coopération plus étroite entre l'Union arabe des engrais et les entreprises de fabrication des engrais en Algérie, et à bénéficier des expériences des entreprises affiliées à l'AFA dans le cadre des échanges interarabes", a affirmé M. Heouaine lors d'un point de presse qu'il a animé en marge du 34e Congrès technique international de l'AFA.

Il a en outre souligné que l'Algérie "jouit d'une position géostratégique qui lui permet d'accéder aux marchés arabes, africains et européens". Plusieurs accords devraient être signés entre les différentes entreprises affiliées à l'AFA et des entreprises nationales, a-t-il fait savoir. En ce qui concerne la production de l'engrais azoté "Urée 46" en Algérie, le même responsable a indiqué que le marché national était couvert par une production de plus de 3 millions de tonnes/an, alors que les besoins nationaux en cette substance ne dépassent pas les 200.000 tonnes, ce qui crée un surplus pour l'exportation. Dans le but d'améliorer la production de phosphate, d'azote et d'engrais organiques, M. Heouaine a mis en avant les efforts de l'entreprise "Asmidal" visant à satisfaire la demande sur le marché national. En 2020, l'entreprise n'a produit qu'environ 25.000 tonnes, avant de voir sa production passer à 75.000 tonnes en 2021. Cette production devrait atteindre 150.000 tonnes d'ici à fin 2022, ce qui permettra de se diriger vers l'exportation. Les efforts se poursuivent à travers des investissements lancés en partenariat avec le groupe de Manadjim El Djazair (MANAL) et le partenaire chinois en matière d'engrais phosphatés, et avec le partenaire "Madar" pour les autres engrais, a-t-il souligné. Le secteur des engrais contribue à la diversification de l'économie nationale et à la réalisation des revenus en devises pour l'Algérie, en satisfaisant, à court terme, tous les besoins nationaux, ajoute le même responsable. **R.E.**

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉCONOMIE CRÉATIVE Oualid présente l'expérience algérienne

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid a participé, hier à Bali (Indonésie), aux travaux de la Conférence internationale sur l'économie créative (WCCE), où il a présenté un exposé sur les politiques générales algériennes en la matière. Lors de ce rendez-vous international, a indiqué un communiqué du ministère, M. Oualid a présenté une communication sur

les politiques générales de l'État algérien dans le domaine de l'économie de la connaissance et l'innovation. En marge de la conférence, ajoute le communiqué, "M. Oualid a rencontré le ministre indonésien du Tourisme et de l'Économie créative, Sandiaga Salahuddin Uno avec lequel il a discuté de la possibilité d'établir un partenariat algéro-indonésien dans le domaine de compétence des deux ministères". **R. E.**

RÉUNION DE L'OPEP+

# Baisse drastique de 2 millions de barils par jour pour le mois de novembre

Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), menés par l'Arabie saoudite, et leurs dix partenaires conduits par la Russie ont convenu d'une baisse drastique de «deux millions» de barils par jour pour le mois de novembre. Une décision prise à l'issue de la réunion des ministres hier à Vienne.

C'est la réduction la plus importante depuis le début de la pandémie qui va probablement «doper les prix, à l'encontre des efforts des Occidentaux pour enrayer la flambée des coûts de l'énergie pesant sur la croissance mondiale. Cette décision intervient «juste au moment où les consommateurs poussaient un soupir de soulagement, les prix à la pompe ayant fortement reculé depuis cet été. Les deux références mondiales du brut ont perdu du terrain ces dernières semaines, évoluant autour de 90 dollars le baril, bien loin des sommets enregistrés en mars au début de la guerre en Ukraine (près de 140 dollars). Une telle annonce ne sera pas bien accueillie par la Maison-Blanche à l'approche des élections de mi-mandat du mois prochain, avait averti avant la réunion Tamas Varga, chez PV Energy. Le président américain Joe Biden s'échine depuis des mois à tenter d'endiguer l'envolée des prix qui érode le pouvoir d'achat des ménages, allant même jusqu'à se rendre à Ryad en juillet lors d'une visite très controversée. Interrogé à son arrivée sur la réaction à attendre de Washington, le ministre émirati de l'Énergie, Souhail ben Mohammed Al-Mazrouei, avait botté en touche, affirmant qu'il s'agissait d'une



«organisation technique» ne se mêlant pas d'enjeux politiques. La veille, la porte-parole Karine Jean-Pierre avait décliné tout commentaire prématuré, tout en rappelant que Washington «continue à prendre des mesures pour protéger les consommateurs américains (...) et s'assurer d'une offre suffisante pour répondre à la demande». Celadit, une nette baisse des volumes de brut arrange Moscou, «et pourrait donc être perçue comme une nouvelle escalade des tensions géopolitiques», commente Ipek Ozkardeska, analyste de Swissquote. Les membres de l'OPEP+ veulent

cette fois-ci, «avoir une longueur d'avance sur une éventuelle récession grâce à des mesures proactives», explique Bjarne Schieldrop, de Seb. «Ce qui leur permettrait d'éviter une éventuelle accumulation de stocks et donc des prix du pétrole bas». Déjà en septembre, le groupe avait légèrement abaissé son objectif (de 100 000 barils) et s'était dit prêt à faire plus. Si les rumeurs se confirment, il s'agirait de la plus forte réduction depuis le choc de la pandémie. Après avoir bondi en début de semaine, les cours ont à peine réagi, mercredi vers 13H00 GMT, à 91,84 dollars le baril de Brent

de la mer du Nord, et 86,36 dollars pour le baril de WTI, son homologue américain. Cette mesure, qui vise à faire remonter les prix du baril, peut paraître surprenante dans un contexte de flambée des prix de l'énergie. Surtout que l'un des principaux bénéficiaires d'une telle politique serait la Russie, expliquent des experts. La volonté affichée de l'Opep+ de faire grimper les prix a déjà commencé à faire effet. Les seules rumeurs autour de l'annonce probable d'une baisse de la production ont entraîné une hausse du cours du brut de 4 % en deux jours.

**B. K.**

## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT Les députés plaident pour la modernisation du système financier

Le débat autour de la Déclaration de politique générale du Gouvernement s'est poursuivi hier en plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) durant laquelle les députés ont appelé à l'ouverture de filiales bancaires à l'étranger et à la modernisa-

tion du système financier en introduisant la numérisation dans tous les domaines. Les députés ont insisté sur la modernisation du système financier et bancaire ainsi que l'ouverture de nouvelles filiales bancaires en Europe et en Afrique pour favoriser le mouvement des capitaux, encourager les transactions commerciales et booster l'investissement. Ils ont mis l'accent sur la numérisation des différents secteurs, notamment ceux économiques, eu égard à l'impact positif de ce volet sur l'économie nationale, notamment l'éradication de la bureaucratie qui entrave toujours la réalisation de plusieurs projets. C'est du moins la position du député Saddik Bakhouch (FLN) qui a plaidé pour la numérisation du secteur des impôts et la modernisation du système financier, appelant à l'ouverture de banques à l'étranger en vue d'encourager l'investissement et faciliter les

transferts financiers. Il a également relevé l'importance de renforcer le rôle de la Bourse d'Alger afin d'attirer les entreprises et promouvoir le mouvement de capitaux. De son côté, le député Mohamed Ouakli (Mouvement El-Bina), a relevé la nécessité d'ouvrir des succursales bancaires à l'étranger pour faciliter les différentes opérations de transfert de fonds afin d'encourager l'investissement, plaidant pour l'accélération de la réalisation de la route transsaharienne pour désenclaver la région et promouvoir les échanges commerciaux. Par ailleurs, le député Mohamed Senouci (MSP) a insisté sur l'impératif d'effectuer des réformes économiques profondes, notamment en ce qui concerne le secteur financier, outre la réforme du secteur administratif et la modernisation des systèmes budgétaires. Pour sa part, le député Abdelkrim Bouanani (Indépendants) a

souligné l'importance d'accompagner la nouvelle loi sur l'investissement à travers la réforme de l'environnement de l'investissement local et la révision des projets ouverts dans les différents domaines, à l'instar des travaux publics et de l'habitat. Le député Ali Djelouli (FLN) a salué, lui, la décision relative à la révision des salaires et la création de l'allocation chômage, outre la poursuite des aides sociales. Houcine Habchi de la même formation politique a proposé la poursuite de l'opération de régularisation des bénéficiaires de contrats de pré-emploi et la révision de l'allocation versée aux femmes divorcées et aux veuves. Le député Kamel Korichi des Indépendants a insisté sur l'impératif d'ouvrir des enquêtes sur ce qui l'a qualifié de "pénuries provoquées" touchant certains produits alimentaires de large consommation.

**R.E.**

TIMIMOUNE

# Adapter les offres de formation aux exigences du secteur du tourisme

L'adaptation des offres de formation avec les exigences de l'emploi dans le secteur du Tourisme a été mise en avant, avant-hier à Timimoune, par les participants à une session de formation tenue sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.



Initiée en coordination avec le programme de coopération avec l'Union européenne portant appui à l'insertion et à l'emploi des jeunes dans le secteur du Tourisme intitulée "Jil-Siyaha", la session de formation a mis l'accent sur la nécessité de formation d'une main-d'œuvre qualifiée à même de répondre aux exigences des

opérateurs touristiques locaux, a indiqué la chargée de la communication au programme, Wahiba Hamzaoui. La rencontre, qui a regroupé des cadres et opérateurs des secteurs du Tourisme et d'artisanat, de l'Enseignement et la formation professionnels et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, vise à promouvoir

l'insertion socio-économique des jeunes à travers le secteur du Tourisme, a fait savoir Mme Hamzaoui. La définition des compétences qualitatives nécessaires pour la restructuration du secteur et l'équation entre les offres de formation et des besoins des structures en main-d'œuvre, ont été au centre des interventions des

encadreurs. Les responsables du programme entendent dispenser les jeunes de compétences leur permettant de maîtriser les techniques de traitement des données, d'étude et analyse des exigences de chaque région, a indiqué, de son côté, la directrice du Tourisme et d'artisanat, Yamina Temmam. Pour ce faire, les services concernés devront lancer une enquête de terrain avec les différents opérateurs touristiques en vue de cerner les réels besoins du marché de l'emploi dans le secteur touristique. L'enquête devra être sanctionnée par l'élaboration d'une étude analytique liée à la situation et besoins du marché de l'emploi dans le secteur du Tourisme par souci de réadapter les offres d'emploi, ont indiqué les organisateurs. R.R.

SOUK AHRAS

## DISTRIBUTION DE 4.495 LOGEMENTS AVANT LA FIN DÉCEMBRE

Au total 4.495 logements, tous types confondus, seront distribués avant la fin du mois de décembre prochain. Le wali, Lounas Bouzegza, a précisé que ce quota de logements, jugé « considérable », est réparti sur 1.391 logements publics locatifs (LPL), 1.143 de type location-vente, 130 logements promotion-

nels aidés (LPA), ainsi que 200 aides au logement rural et 1.631 lots de terrain dans le cadre des lotissements sociaux. La wilaya de Souk Ahras avait bénéficié depuis 2005 d'un programme estimé à 66.122 logements de différents segments, dont 53.773 logements ont été réalisés, tandis que 5.004 logements

sont en cours de construction et 7.043 logements dont les travaux n'ont pas encore été entamés. A l'échelle locale et avec la distribution du quota de 4.495 logements, avant fin décembre 2022, le taux d'occupation par logement (TOL) sera diminué à 4,09, contre 5,19 enregistrés ces dernières années. R.R.

BLIDA

## Enlèvement de 2.300 tonnes de déchets inertes

Un volume global de près de 2.300 tonnes de déchets inertes, considérés parmi les causes principales des inondations lors d'importantes chutes de pluie, a été enlevé à Blida, à la faveur des campagnes d'hygiène lancées en début de semaine à travers la wilaya, selon la Direction locale de l'environnement.

Les campagnes de nettoyage, actuellement en cours à travers les 25 communes de Blida, notamment les points noirs, ont permis, à ce jour, l'enlèvement de 2.300 tonnes de déchets inertes dont de la terre, des boues et autres déchets générés par des chantiers de construction, rejetés de manière illégale sur les abords des cours d'eau, a indiqué à l'APS le directeur de l'environnement, Ouahid Tchachi. Il a souligné, à ce titre, que les

organisateur de ces campagnes de nettoyage accordent un « intérêt particulier » au curage des cours d'eau, particulièrement ceux traversant les zones urbaines, et des avaloirs, afin

d'éviter les risques d'inondations dues à leur obstruction par l'accumulation des déchets. Les équipes participantes à cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à la restitution du visage avec

la wilaya selon les objectifs fixés, ont, également, procédé à la levée de 1.000 tonnes de déchets ménagers, a ajouté le même responsable. Il a appelé la population locale à faciliter la

tâche des agents d'hygiène communale, notamment par le respect des horaires de ramassage des déchets, pour éviter la formation de décharges anarchiques. APS

TIZI-OUZOU

## Plus de 50 affaires de trafic de drogue traitées

Un total de 56 affaires relatives à la détention de drogue et comprimés psychotropes a été traité par les services de police de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou durant le mois de septembre, a fait savoir avant-hier la cellule de communication de la SWT0 dans un communiqué. Le traitement de ces affaires a permis la récupération de 18 kilos et 706

g de kif traité, 52.46 g de drogue dure (cocaïne) et 65.215 comprimés psychotropes. 71 individus ont été interpellés dans le cadre de ces affaires. 22 personnes ont été présentées devant les juridictions compétentes. Des dossiers judiciaires à l'encontre de 49 autres individus impliqués dans ces affaires de trafic de drogue ont été

transmis aux juridictions compétentes. Par ailleurs 1.230 contraventions routières, relatives aux manœuvres et dépassements dangereux sur la voie publique, ont été recensées par le service de la sécurité routière de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou (SWT0) durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août. Selon un communiqué de la cellule de communication

de la SWT0, 736 sur 1.230 contraventions ont trait à l'excès de vitesse. Concernant les accidents de la circulation en zone urbaine, le même service a enregistré, durant la période indiquée, 311 accidents corporels qui se sont soldés par 7 décès et 383 blessés, dont 214 sont des piétons, a encore fait savoir la même source. A. D.

MÉDÉA/ MAWLID ENNABAOU

## CARAVANE DE SENSIBILISATION SUR LES DANGERS DES PRODUITS PYROTECHNIQUES ET DES BOUGIES

Une campagne de vulgarisation et de sensibilisation sur les dangers relatifs à l'usage des produits pyrotechniques et des bougies durant les fêtes du Mawlid Ennabaoui a été lancée par la Protection civile de la wilaya de Médéa, dans le but de réduire le nombre d'accidents enregistrés lors de ces fêtes, a-t-on annoncé avant-hier auprès cette structure.

Une caravane de proximité va sillonner les routes de la ville, jusqu'à la veille du Mawlid Ennabaoui, fête célébrant la naissance du Prophète Mohamed (QSSL), prévue le samedi 8 octobre courant (12 Rabie El Aouel 1444 de l'Hégire).

La caravane va parcourir les grandes agglomérations urbaines pour rappeler aux citoyens, en particulier les jeunes et les enfants, les dangers encourus lors de l'utilisation de ces produits, que ce soit dans la rue ou à l'intérieur des habitations, a expliqué le responsable de la communication de la Protection civile de Médéa, le lieutenant Karim Benfahsi. Ce travail de sensibilisation se décline sous forme de conseils et de recommandations susceptibles d'aider à réduire les cas d'accidents qui peuvent survenir en cas de mauvaise manipulation de produits pyrotechniques et des bougies, afin d'éviter de transformer ce moment de joie et de fête familiale en drame, a-t-il ajouté. En outre, des équipes de la Protection civile effectueront des déplacements dans les établissements éducatifs et les marchés pour inciter les élèves et les pères de famille à prendre conscience des dangers que représentent ces produits et les précautions à prendre pour éviter d'éventuelles blessures corporelles ou incendies, a fait observer l'officier. Un dispositif opérationnel préventif sera mis en place la veille du Mawlid Ennabaoui à travers les principales agglomérations urbaines pour intervenir rapidement en cas de nécessité et prêter assistance aux citoyens qui seraient victimes d'un mauvais usage de ces produits, a conclu le lieutenant Benfahsi. R.R.

## LES ORGANISATIONS AF

**Des événements récents ont mis à rude épreuve certaines organisations africaines comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA), mettant à nu le déphasage crucial entre les pratiques des élites qui les dirigent et les aspirations profondes qui ont prévalu à leur naissance.**



# A

tion et l'union africaine (politique, économique, social et culturel), la dépendance et la s... nales, la bonne gouvernance, le développement, toutes ces choses ne peuvent pas sans la sécurité nationale des Etats.

A l'observation, on remarque que d'autres pratiques par les chefs d'Etat ne remplissent pas les objectifs de la CEDEAO, d'où des pratiques innovantes sent les peuples attendent restées infructueuses der des comptes avec l'intérieur des Etats communitaire et de l'Union. Les cas les plus emblématiques de cette épidémie qui arrivent quand les populations enflamment débordantes. Faute de cause et de se méfier de voix discordantes d'un Etat à la légitimité souvent ramé à des vagues, qui finissent malheureusement trahie et martyrisée. Le désaveu éhonté de la CEDEAO dans les décisions au Mali, au Burkina Faso est assez évocateur de l'organisation par la faute de ses dirigeants, souvent guidés par d'autres que ceux de leur peuple. Ils parlent d'intérêts étrangers et des intérêts personnels du général du pays.

Les présidents Macky Sall, Alassane Dramane Ouattara, d'Ivoire, Umaro Sissouma Guinée Bissau, Moussa Traoré Niger, incarnent le manque de gouvernance imprimée par les élites africaines de la CEDEAO, et la violation des principes de transparence ne semblent pas être une préoccupation majeure. Du moment que des dirigeants ne respectent pas les décisions crédibles et la confiance peuvent être divisées, dans l'espace économique des considérations variables, selon que l'on se trouve au Tchad, en Guinée, au Burkina Faso. Ainsi le treillis de la confiance se mue en boubou honteux, jamais au Mali ou en

## JOUER CONTRE LE PEUPLE

Quant à l'Union africaine, sa dépendance est assurée par le sénégalais Macky Sall, qu'a connu le dernier président du Japon est assez indigne faite par certains chefs d'Etat à déstabiliser la bonne cohésion en Afrique.





MALI

# Assimi Goïta s'entretient avec Vladimir Poutine

**Le président de la Transition du Mali, Assimi Goïta, a salué, mardi, un partenariat gagnant-gagnant avec la République fédérale de Russie.**

Goïta s'exprimait dans un tweet en indiquant avoir eu un entretien téléphonique riche avec le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, sur le renforcement de la coopération dans les domaines économique et sécuritaire.

« J'ai eu un riche entretien téléphonique avec S.E.M. Vladimir Poutine. Nous avons évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment économique et sécuritaire », a souligné le Colonel Assimi Goïta. Goïta salue en outre un partenariat gagnant-gagnant basé sur le respect mutuel.

Cet entretien intervient quelques heures après le crash d'un avion de combat de type Sukhoi SU-25 récemment fourni par la Russie. Le bilan de ce crash fait état de 2 morts, dont



le pilote et un personnel navigant au sol, 10 autres blessés dont 2 civils, a annoncé, mardi

soir, l'état-major général des armées du Mali.

Selon l'état-major général des



armées, l'avion de combat s'est écrasé dans la zone aéroportuaire de Gao, au retour d'une

"mission effectuée en appui aux populations civiles de la région".

Cependant, la même source explique qu'« une commission d'enquête a été dépêchée pour mener des investigations afin de déterminer les circonstances et les causes de l'accident » avant de préciser qu'« à ce stade, les circonstances tendent à écarter toute action hostile sur l'appareil ».

I.M.

TUNISIE / COVID-19

**Plus de 69 000 personnes ont reçu la quatrième dose**

En Tunisie, 13 253 922 doses ont été administrées, depuis le démarrage de la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus au mois de mars 2021 et ce, jusqu'au 03 octobre en cours. Le nombre de personnes entièrement vaccinées est passé à 6 385 646 C'est ce

qui ressort d'un bulletin épidémiologique rendu public par le ministère de la Santé. Quelque 7 208 580 ont reçu la première dose, 4 692 564 ont reçu deux doses, 1 246 841 ont reçu trois doses, 69 072 en ont reçu quatre tandis que 36 865 ont reçu une dose pour voyager dans un pays

qui l'exige. Le nombre de personnes entièrement vaccinées est passé à 6 385 646 dont 4 692 564 ont reçu deux doses et 1 693 082 ont pris une seule dose étant donné que le vaccin injecté ne nécessite pas de rappel ou pour avoir déjà contracté le coronavirus. **R.I./Anadolu**

BURKINA FASO

## 37 morts, dont 27 soldats, dans l'embuscade de Gaskindé (nouveau bilan)

L'armée burkinabè a annoncé, mercredi, que l'embuscade meurtrière du 26 septembre dernier contre le convoi humanitaire à destination de la ville de Djibo dans le Sahel burkinabè a fait 37 morts dont 27 soldats burkinabè. Un précédent bilan dressé mardi faisait état de 27 morts, tous des soldats.

"Les opérations de ratissage et de recherche menées ont permis d'établir le bilan suivant : 10 civils tués, 27 militaires tombés, 29 blessés dont 21 militaires, 07 civils et 01 Volontaire pour la défense de la patrie (VDP), 03 personnes toujours portées disparues et des dégâts matériels importants", a annoncé l'Etat-major général des Armées burkinabè dans un communiqué.

Le premier bilan provisoire communiqué deux jours après l'attaque faisait état de 11 soldats tués et une cinquantaine de civils portés disparus. Le deuxième communiqué publié hier mardi, était de 27 soldats tués.

Le Chef d'Etat-Major général des Armées David Kabré a "réitéré l'engagement des Forces Armées nationales à poursuivre le combat pour reconquérir les zones occupées

par les groupes terroristes". Le 26 septembre dernier, un convoi de plus de 200 camions qui acheminaient des vivres sous escorte militaire vers la ville de Djibo, province du Soum, dans le Sahel burkinabè a été la cible d'une embuscade meurtrière dans la localité de Gaskindé.

Le bilan provisoire qui avait été communiqué, deux jours après, par le porte-parole de l'ancien gouvernement Lionel Bilgo, fai-

sait état de 11 soldats tués et une cinquantaine de civils portés disparus. Depuis cette date, la ville de Djibo sous blocus des groupes armés terroristes, manquait de "presque tout", selon les organisations humanitaires et les habitants.

Au moins huit enfants sont morts de faim, lundi à Djibo, ont alerté mardi, les organisations de la société civile de la région du Sahel. Mardi, sur les réseaux sociaux, notamment sur twitter,

des citoyens burkinabè ont lancé une campagne de mobilisation en faveur du ravitaillement de la ville, sous les hashtag #PontAerienPourDjibo et #AgirPourDjibo #BurkinaFaso. Le même jour, l'armée burkinabè a hélicopté plus de 70 tonnes de vivres et d'autres produits alimentaires vers la ville de Djibo, selon des sources concordantes. En rappel, l'attaque contre le convoi humanitaire de Djibo a suscité de vives émo-

tions et relancé les débats autour de la capacité de l'armée burkinabè à faire face aux groupes armés terroristes qui endeuillent le pays depuis 2015. Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo, qui dirigeait le Burkina Faso au moment de l'attaque de ce convoi humanitaire, a été renversé vendredi par un groupe de militaires, conduit par le capitaine Ibrahim Traoré.

I.M.

## L'armée lance le recrutement de 3 000 soldats

I.M./avec agences

L'armée burkinabè a lancé le recrutement de 3 000 soldats de rang afin de renforcer ses effectifs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, a-t-on appris mercredi, d'un communiqué des forces armées burkinabè, précisant que l'opération se déroulera dans tous les chefs-lieux de région administrative à partir du 15 janvier 2023.

Pour renforcer ses effectifs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme

Le recrutement sera précédé par une première phase de

recensement des candidats, sur toute l'étendue du territoire du 02 novembre au 31 décembre 2022 et concernera les jeunes gens de nationalité burkinabè des deux sexes, âgés de 20 ans au moins et 23 ans au plus et titulaires du Certificat d'Etudes Primaires (CEP).

La situation sécuritaire est marquée par des attaques terroristes depuis 2015 dans plusieurs régions du Burkina Faso. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés internes, alors que plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat,

selon les chiffres officiels.

La dégradation continue de la situation sécuritaire avait amené un groupe de militaires burkinabè conduit par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba à renverser le 24 janvier dernier, le président Roch Marc Christian Kaboré qui avait entamé la deuxième année de son deuxième mandat.

Vendredi dernier, Damiba a été à son tour renversé par un groupe de militaires emmené par le capitaine Ibrahim Traoré qui dirige le Burkina Faso en attendant la désignation d'un

président civil ou militaire lors des assises nationales qui seront organisées bientôt.

Le capitaine Traoré et ses hommes ont expliqué la destitution de Damiba par les choix "hasardeux" de ce dernier, qui "ont progressivement" affaibli le système sécuritaire du Burkina Faso en proie aux attaques terroristes.

Les nouvelles autorités exigent plus de moyens matériels pour faciliter le déroulement des opérations antiterroristes et prônent une diversification des partenariats avec d'autres puissances étrangères.

## CHAMPIONNAT ARABE DE GYMNASTIQUE

# 11 médailles, dont 4 en or, pour l'Algérie

Les sélections algériennes de gymnastique artistique ont décroché 11 médailles, dont 4 en or, à la troisième édition du Championnat arabe de gymnastique artistique organisée à la salle omnisports du Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Les médailles d'or ont été l'œuvre de Siham Hamidi, Nemour Millia chez les filles et Lokmane Aissa, et Mohamed Seghir chez les garçons. Les membres du staff technique de la sélection algérienne de gymnastique se disent "satisfaits", jusque-là, des performances de leurs athlètes dans la 3e édition du championnat arabe de gymnastique artistique, qui se poursuit à Oran et qui connaît une domination copieuse des gymnastes égyptiens. Dans ce registre, l'entraîneur de la sélection nationale des seniors (hommes et dames), Saadedine Hamici, a déclaré à l'APS que cette épreuve arabe a confirmé tout simplement la belle ascension de ses athlètes qui ne cessent de progresser d'une épreuve à une autre. "Nos sportifs sont en nette progression, grâce à l'expérience qu'ils sont en train d'acquérir à travers leurs participations dans les différentes compétitions internationales, à l'image des Jeux méditerranéens d'Oran qui ont été suivis par le cham-



pionnat d'Afrique en Egypte et actuellement le championnat arabe", s'est-il réjoui. Cependant, pour ce technicien, "le manque de sites dédiés à la pratique de la gymnastique et la préparation des athlètes activant dans cette discipline constituent le principal obstacle pour le développement de la gymnastique algérienne", a-t-il déploré. Même son de cloche de l'entraîneur national des juniors, Farabi Temami, dont les athlètes ont décroché la 2e place par équipes et la 3e en individuel grâce à Chahed Youbi. "J'esti-

me que les résultats de nos sportifs sont encourageants et inattendus à la fois, en présence d'une très bonne équipe égyptienne, en plus d'une sélection jordanienne qui nous a surpris par le potentiel de ses gymnastes qu'on ne connaissait pas auparavant", a-t-il dit. "Malgré cela, nous avons réussi à s'offrir la deuxième place par équipes derrière l'Egypte qui a un niveau mondial et est déjà qualifiée aux championnats du monde. Je rappellerai que lors des championnats d'Afrique, on a réalisé de bonnes performances

avec une 2e place par équipes, en s'imposant face aux équipes du Maroc et de l'Afrique du Sud et on a également décroché la 3e place en individuel", s'est-il félicité. Pour sa part, l'entraîneur de la sélection nationale des jeunes catégories, Fayza Kaddour, a estimé que les gymnastes algériens auraient pu faire mieux lors des deux premières journées de la compétition "s'ils avaient bénéficié de moyens de préparation meilleurs". Pas moins de 82 gymnastes garçons et filles représentant sept pays participent à la troisième édition du championnat arabe de gymnastique artistique, à savoir le Qatar, le Koweït, le Yémen, la Jordanie, la Palestine, l'Egypte et l'Algérie, pays organisateur, en catégories minimes, juniors et seniors.

Cette manifestation sportive, qu'abrite la salle omnisports du nouveau complexe sportif d'Oran "Miloud Hadefi" sera clôturée mercredi par le déroulement des dernières épreuves au programme.

R.S.

## TOUR DE SYRIE 2022 (CONTRE-LA-MONTRE)

### VICTOIRE DE NESRINE HOULI, 3<sup>e</sup> PLACE POUR NEHARI

La cycliste algérienne Nesrine Houli a remporté la première étape du Tour international de Syrie, un contre-la-montre individuel de 8 km, alors que Mohamed-Amine Nehari a pris la 3<sup>e</sup> place chez les messieurs. Houli (19 ans) a réalisé un temps de 8m56sec, devançant la Syrienne Mirane Al Fares (9m12sec) et l'autre Algérienne engagée dans cette course, à savoir Khadidja Araoui (9m20sec).

Chez les messieurs, Mohamed-Amine Nehari a terminé le parcours long de 8 Km à la 3e place avec le temps 9m58sec, derrière le vainqueur Ali Abd Al Khodr de la formation Hochd Al Chaabi (9m51sec) et Youcef Srouji de l'équipe nationale de Syrie (9m57sec). La sélection nationale est composée d'un total de huit cyclistes, à savoir: Mohamed-Amine Nehari, Ayoub Ferkous, Ayoub Sahiri et Hamza Amari chez les messieurs, ainsi que Lydia Kacemi, Khadidja Araoui, Yassamine El Meddah et Nesrine Houli chez les dames.

Le groupe est dirigé par le Directeur technique national (DTN) Samir Allam, secondé dans sa tâche par le soigneur Abderrahmane Boureza et le mécanicien Djamel Ould Terki.

R.S.

## TENNIS/TOURNÉE INTERNATIONALE EN FLORIDE

### L'ALGÉRIENNE BADACHE SÉLECTIONNÉE PAR L'ITF

La joueuse de l'équipe nationale U14, Maria Badache, a été sélectionnée par la Fédération internationale de tennis (ITF) pour une tournée internationale en Floride (Etats-Unis) en décembre prochain, a annoncé mardi, la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur sa page Facebook.

En marge de cette tournée, Badache, championne d'Afrique U14 en titre, prendra part à plusieurs tournois. Elle entamera sa série de compétitions par le tournoi "Eddie Herr International Championships, IMG Academy" du 28 novembre au 4 décembre prochains, avant d'enchaîner avec "Copa America Or alternative compétition", du 4 au 12 décembre, puis "Junior Orange Bowl, Coral Gables", du 13 au 20 décembre.

Pour rappel, Badache a décroché le 11 septembre dernier au Togo, son troisième sacre africain de suite. Elle avait remporté les deux précédentes éditions, tenues respectivement, en Tunisie (2021), alors qu'elle avait à peine 13 ans, et en Egypte (2022).

R.S.

MAN CITY

## Déjà un nouveau contrat pour Erling Haaland ?

Déjà auteur de 17 buts, toutes compétitions confondues, depuis sa signature à Manchester City, Erling Haaland impressionne. À tel point que ses dirigeants plancheraient déjà sur une prolongation de contrat.

Pas épargné par les pépins physiques ces derniers mois, Erling Haaland aurait pu redouter une intégration compliquée en Premier League

anglaise. Auteur de 14 buts en... 8 journées de championnat, l'attaquant norvégien de seulement 22 ans a mis tout le monde d'accord. Le Cyborg marche sur l'eau, même si son équipe, championne en titre, est toujours devancée par Arsenal au classement. Recruté jusqu'en juin 2027, Haaland pourrait rapidement signer un nouveau contrat avec les Skyblues. Un bail encore plus

juteux sur le papier, qui devrait éviter, aussi, les approches d'autres cadors européens sur le court et le moyen terme.

Vers un contrat déjà renégocié ?

À en croire la presse anglaise et plus particulièrement le Daily Star, Manchester City envisage de « déchirer » le contrat d'Erling Haaland afin d'en signer un nouveau dans la

foulée. Pourtant, l'international norvégien aux 21 buts en 23 sélections est déjà le joueur le mieux payé chez les Citizens en compagnie du Belge Kevin De Bruyne, avec environ 23 millions d'euros bruts annuels. Il s'agirait d'une prolongation de contrat, probablement actée en mai prochain, et qui inclurait d'alléchants bonus notamment.

R.S.

SADIO MANÉ

## «Benzema mérite largement le Ballon d'or»

Après la victoire du Bayern Munich face à Plzen (5-0) en phase de groupes de Ligue des champions mardi soir, Sadio Mané a affirmé que Karim Benzema "méritait largement" le Ballon d'Or, qui sera décerné le lundi 17 octobre. Alors qu'il pourrait être bien placé dans le classement de l'édition 2022, l'interna-

tional sénégalais a rendu hommage à la saison de l'ancien Lyonnais.

Quatrième du Ballon d'Or 2019, Sadio Mané devrait être bien placé pour le classement de l'édition 2022. Alors que les résultats seront révélés le lundi 17 octobre, le nouvel attaquant du Bayern Munich, troisième buteur des Bavarois mardi soir en

Ligue des champions contre Plzen (5-0), a cependant affirmé après la rencontre que Karim Benzema, sacré joueur UEFA de l'année, "méritait largement" la plus grande des récompenses individuelles. "Il a fait une grande saison avec le Real Madrid. Il a gagné la Ligue des champions. Je suis content pour lui, a renché-

ri l'international sénégalais de 30 ans au micro de Canal+. Pour ma part, j'ai gagné la Coupe d'Afrique des nations cette année. C'était très important pour le Sénégal et moi. C'est ma première CAN avec mon pays. Mais je pense que Karim mérite le Ballon d'Or et je le pense sincèrement."

R.S.

SOUS LE SIGNE DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

# Coup d'envoi du 14e FIBDA

Le 14e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) s'est ouvert avant-hier à Alger avec la participation de créateurs d'une dizaine de pays dont le Japon, invité d'honneur de cette édition.

Placée sous le signe "Dessignons notre patrimoine", l'édition 2022 accueille des bédéistes algériens et étrangers qui présenteront, cinq jours durant, leurs créations, en plus des expositions de BD, activités et rencontres liées au 9<sup>e</sup> art.

Présent à la cérémonie d'inauguration, le représentant de la ministre de la Culture, Samir Taâlibi, a visité les différents stands des participants abritant des expositions de BD ainsi que des ateliers liés à cet art. La ministre de la Culture et des Arts, Souraya Mouloudji, a salué, dans son allocution d'ouverture lue en son nom par M. Taâlibi, directeur central chargé de l'Organisation et de la diffusion de la production culturelle et artistique au ministère, la participation de tous les artistes, établissements et les organisateurs qui ont veillé à la tenue et à la réussite de cette nouvelle édition du Fibda, un événement qui, a-t-elle souligné, "contribue à la valorisation et à la promotion du patrimoine culturel algérien".

La ministre a rappelé que "l'histoire de la BD algérienne remonte à l'époque coloniale, période à laquelle des auteurs algériens ont utilisé la bande dessinée pour dénoncer l'occupant à travers des dessins aux "symboles codés", publiés dans la presse.

## HOMMAGE À SLIMANE ZEGHIDOUR

Pour sa part, le commissaire du Fibda, Salim Brahimi, a souligné que la bande dessinée a été toujours un "instrument", voire un "art" pour affirmer son identité. "Les gravures rupestres du Tassili, dit-il, sont la preuve d'un



peuple qui a utilisé, depuis longtemps le dessin un moyen pour "raconter son histoire".

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par un hommage rendu à Slimane Zeghidour, bédéiste iconique et un des pionniers de la BD algérienne qui ont fait partie de la première revue de BD "M'quidech", aux côtés de Ahmed Haroun et Mahfoud Aider. Un documentaire, diffusé à l'occasion, revient sur le parcours professionnel de ce bédéiste et peintre, à travers les témoignages de ses compagnons de route dont Ahmed Haroun.

Prenant la parole, Slimane Zeghidour, a affirmé que la

revue "M'quidech"-du nom de l'emblématique personnage créée par Ahmed Haroun- lancée en 1967, a été un "creuset" et une "rampe de lancement" dans sa carrière professionnelle.

## LES LAURÉATS DISTINGUÉS

Par ailleurs, les lauréats des concours de cette édition ont été distingués en présence des membres du jury, présidé par Zoubida Mâamria. Dans la catégorie "Prix international de l'auteur professionnel la de BD, le 1er prix est revenu à Sid-Ali Oudjene. Dans les catégories du "meilleur projet de BD pour les plus de 16 ans" et la "BD pour les moins de 16 ans"), les pre-

miers prix ont été décernés à Amine Si Amer et Amina Chebab, respectivement. Des éditeurs de bande dessinée algériens et étrangers participent à cette 14e édition placée sous le thème du patrimoine. Parmi les pays participants, l'Italie, la France, le Congo, l'Égypte, le Liban et le Mexique qui marque sa première participation au Fibda. En marge des expositions, des activités pédagogiques et ludiques dédiées au 9e art, animées par des dessinateurs, illustrateurs et bédéistes comme l'illustrateur français Serge Bloch, ateliers de formation sur le dessin, entre autres. A l'occasion du 60e anniversai-

re de l'indépendance et de la jeunesse, des rencontres thématiques sont prévues, dont une conférence sur la bande dessinée intitulée "Moyen de lutte pour l'affirmation de l'identité nationale". L'écrivain français Frédéric Ciriez présentera "Frantz Fanon", un ouvrage illustré dont il est le scénariste, qui revient sur cet intellectuel et militant de la décolonisation ayant marqué l'Histoire de l'Algérie. Le 14e Fibda se poursuit jusqu'au 8 octobre à l'esplanade Riad El Feth) avec un accès "payant" pour les adultes (400 DA) et les enfants (200DA), précisent les organisateurs.

R. C.

## PROJET DE LOI DE L'ARTISTE

### Améliorer la situation socioprofessionnelle à travers des textes législatifs

Des artistes présents au workshop pour l'élaboration et la formulation du projet de loi de l'artiste, organisée avant-hier à Oran, ont présenté plusieurs propositions visant à améliorer la situation socio-professionnelle de l'artiste, conforter sa place dans la société, promouvoir la pratique artistique et garantir sa pérennité.

Dans ce cadre, les artistes participant à cette rencontre organisée par la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim Belkacem" par le ministère du secteur, ont souligné la nécessité d'améliorer les conditions professionnelles et sociales de l'artiste dans divers domaines artistiques à travers le développement des textes législatifs qui permettent la création d'un marché du travail garantissant une activité artistique à long terme d'année et un soutien

aux artistes. Valorisant cette réunion consultative, ils ont mis l'accent sur l'importance d'établir un statut particulier visant à définir le caractère de l'artiste, à prendre en considération ses préoccupations, à établir des mécanismes pour protéger ses droits, à définir ses obligations, à établir un contrôle du travail artistique et à valoriser les potentialités artistiques tout en créant des mesures incitatives à l'activité artistique afin d'améliorer et légaliser sa pratique.

D'autres ont appelé à impliquer les associations culturelles ayant joué un rôle majeur dans la mise en valeur de l'artiste, qu'il soit peintre, poète, cinéaste ou dramaturge, la création d'un observatoire national regroupant tous les artistes, la formation, la décentralisation en matière de délivrance des



documents et la révision de la carte d'artiste.

## UNE NOUVELLE "CARTE PROFESSIONNELLE" POUR L'ARTISTE !

Dans ce cadre, le dramaturge Samir Bouanani, membre du Conseil national des arts et des lettres a indiqué que cette instance a récemment publié un questionnaire destiné aux

artistes afin de les recenser et de mettre en place une plateforme pour les artistes, en plus d'œuvrer à alléger le dossier de la carte d'artiste, ainsi que délivrer une nouvelle carte portant le nom "Carte Professionnelle" pour l'artiste" qui sera délivrée sur la base de contrats de travail qui montrent qu'il est actif dans le domaine.

Cette rencontre, qui entre dans

le cadre de la caravane qui sillonnera toutes les wilayas pour consulter les artistes sur l'élaboration et la formulation du projet de loi de l'artiste, intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné le sous-directeur des arts vivants et arts d'exposition au ministère de la Culture et des Arts, Cheddad Yaziaa en marge de cette rencontre, qui a vu la présence d'un ensemble d'artistes.

M. Cheddad, qui a animé cette rencontre en compagnie du directeur régional de l'Office national des droits d'auteur et voisins d'Oran, Bakhtaoui Abdellhafidh, a souligné que toutes les propositions et visions des artistes considérés comme partenaire efficace peuvent être formulées dans des articles juridiques dont le Comité national chargé d'élaborer le projet de la loi de l'artiste qui regroupe des juristes, des législateurs, des artistes et des représentants de secteurs ministériels.

R. C.

# Riadh Sidaoui, directeur du CARAOS : «L'Algérie bien placée pour aplanir les différends arabes...»

**Grâce à sa profondeur historique et à son expérience, l'Algérie n'a jamais contribué à l'exacerbation des différends entre les pays arabes. Bien au contraire, elle a toujours privilégié l'entente arabe en se tenant à équidistance de toutes les parties, comme c'est le cas en Libye...**

Le directeur du Centre arabe de recherches et d'analyses politiques et sociales de Genève (CARAPS), Riadh Sidaoui, a estimé mardi à Alger que l'Algérie était bien placée pour aplanir les différends arabes lors du Sommet arabe qu'elle abritera les 1er et 2 novembre, qualifiant ce rendez-vous d'occasion en or pour consacrer la centralité de la cause palestinienne et contribuer à la refondation de l'action arabe commune à la lumière de la nouvelle donne géopolitique. Invité de la Radio Algérie Internationale, Riadh Sidaoui a précisé que l'importance du prochain Sommet arabe découlait du grand legs historique de l'Algérie et de la symbolique de la date et du lieu, soulignant que l'Algérie est très respectée aux niveaux arabe et international au regard du poids de sa diplomatie, des principes de sa politique étrangère, de sa défense des intérêts des peuples arabes et de son rejet des ingérences étrangères. «Grâce à sa profondeur historique et à son expérience, l'Algérie n'a jamais contribué à l'exacerbation des différends entre les pays arabes. Bien au contraire, elle a toujours privilégié l'entente arabe en se tenant à équidistance de toutes les parties, comme c'est le cas en Libye», a ajouté l'expert. Selon lui, la participation qualitative de dirigeants arabes et d'organisations régionales et internationales au prochain sommet «procède du respect de la date et du lieu de sa tenue». Une présence qui se veut une «reconnaissance de l'importance de l'Algérie et de son rôle dans le règlement des différends et la défense des intérêts arabes», a-t-il dit. M. Sidaoui a salué, dans ce cadre, le grand rôle que joue la diplomatie algérienne pour rassembler la Nation arabe, rappelant son

médiation entre l'Irak et l'Iran, sa défense de la cause palestinienne, sa position à l'égard de la crise libyenne, dossier dans lequel elle insiste sur règlement inter-libyen loin de toute ingérence étrangère. Il a mis en avant, également, le rôle pionnier de l'Algérie visant à rassembler les factions palestiniennes, citant la réunion prévue avant la tenue du Sommet arabe. La Révolution algérienne «a abouti, la lutte ayant été menée sous la bannière d'un seul représentant légitime, alors que les factions palestiniennes sont, elles, tombées dans le piège de la division, dont l'entité sioniste utilise la carte de manière malveillante». L'Algérie «est en mesure de fédérer les efforts pour que factions palestiniennes forment une seule force», a-t-il soutenu, rappelant l'histoire de l'Algérie dans la défense de la cause palestinienne et la proclamation de l'Etat palestinien à partir d'Alger. Tous les efforts



met d'Alger «pour garantir un minimum de consensus arabe, à l'instar de la facilitation du mouvement des marchandises entre les pays arabes, la facilitation de la libre circulation des

toutes les énergies gaspillées et la non-participation d'aucun pays arabe à l'embargo sur un autre pays arabe...», a-t-il ajouté. Ces recommandations, issues du Forum de communi-

d'appui à l'action arabe conjointe tenu en septembre dernier à Oran, seront soumises aux dirigeants arabes lors du prochain sommet.

R. N.

## ELECTIONS PARTIELLES À TIZI-OUZOU : LE FFS PROMET D'ASSOCIER LES CITOYENS DANS LA GESTION DE LA COMMUNE

Les candidats du Front de forces socialistes (FFS), en campagne pour les élections communales partielles du 15 octobre courant, prônent l'association des citoyens dans l'élaboration du plan de développement communal, afin de répondre efficacement aux attentes de la population en matière d'amélioration de son cadre de vie. En campagne pour les 13 sièges de la commune d'Ait Boumahdi (Tizi Ouzou), le FFS est en compétition avec 3 autres listes, le Rassemblement national démocratique

(RND) et les listes indépendantes Tagmats et Imnayen N'Elkheir. Le candidat Saïd Hadjal a jugé «important» de veiller à ce que les citoyens puissent à travers les comités de villages et les associations participer à l'élaboration du plan de développement de la collectivité.

Il a estimé que le plan de développement local doit correspondre au mandat de l'Assemblée qui est appelée à organiser des rencontres avec la société civile pour connaître les doléances des citoyens. Les rencontres seront également, l'occasion pour les élus de connaître l'appréciation des citoyens de la gestion de la collectivité, a-t-il dit. Dans cette démarche de gestion participative et consultative, M. Hadjal a relevé que pour être efficace, «il est nécessaire d'instituer des commissions internes qui présenteront des études et des propositions dans les domaines de leurs spécialités, pour orienter la prise de décisions par l'assemblée». «La bonne gouvernance exige, par ailleurs,

l'optimisation des moyens, rôle dévolu à l'encadrement de la collectivité qui doit assurer la supervision et veiller à garantir une bonne qualité du service», a souligné le candidat. Les candidats du FFS poursuivent leurs sorties de proximité et plusieurs rencontres avec les citoyens sont programmées à travers les villages d'Ait Boumahdi, le but étant de tenter, durant les derniers jours de la campagne, qui sera clôturée le 11 octobre à minuit, de convaincre les électeurs de cette commune de choisir leur liste le jour du vote. Deux communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, à savoir Ait Mahmoud et Ait Boumahdi sont concernées par ces élections communales partielles pour lesquelles deux partis politiques, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement national démocratique (RND) et 4 listes indépendantes (Tigiejda, Tasqamouts N'Oussirem, Imnayen N'Elkheir et Tagmats), sont en lice.

Y. B.

IL SE TIENDRA  
DU 26 AU 29 OCTOBRE  
À ALGER

## 1<sup>ER</sup> SALON INTERNATIONAL DU LABORATOIRE ET DE L'IMAGERIE MÉDICALE

Le premier Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale (ImLab) se tiendra du 26 au 29 octobre au Palais des expositions Pins Maritimes d'Alger (Safex), avec la participation de

près de 140 entreprises algériennes et étrangères, indique mercredi un communiqué des organisateurs. Organisé sous le haut patronage du ministre de l'Industrie pharmaceutique, le salon permettra aux professionnels du domaine de découvrir les nouveautés en matière d'équipements de laboratoire et d'imagerie médicale, selon la même source. Plusieurs ateliers et conférences sont prévus à l'occasion de cette

manifestation qui a notamment pour objectif d'encourager l'investissement national dans ce domaine. «Ces produits de haute technologie requièrent un environnement complet pour une exploitation efficace en matière d'équipements, de laboratoires, de solutions d'analyse et de produits à usage unique, mais aussi des compétences techniques pour son installation et sa maintenance, avec la mise en place de

programmes et dispositifs spéciaux et la formation des personnels des laboratoires et de l'imagerie médicale en plus des métiers relatifs au diagnostic médical», précise la même source. Quant à l'aspect scientifique du salon, les organisateurs prévoient treize (13) communications, 5 ateliers de formation et deux rencontres durant lesquels les dernières nouveautés en matière d'imagerie seront présentées.

APS

## Industrie agroalimentaire : le groupe Agrodív reprend l'usine de Ngaous

Le groupe agroalimentaire «Agrodív» a repris l'usine de boissons et d'eau minérale Ngaous. C'est ce qu'a rapporté hier le quotidien arabophone El Khabar. Le

Président-Directeur général a supervisé l'opération de réintégration de l'usine. Le propriétaire de l'usine Ngaous, Ahmed Mazouz, a été condamné à quatre ans de

prison dans l'affaire de financement de la campagne électorale d'Abdelaziz Bouteflika, a rappelé le même média. La décision est intervenue en application des

instructions du gouvernement de restituer les biens et les usines des hommes d'affaires condamnés dans des affaires de corruption.

R. N.

EN QUÊTE DE TRANSPARENCE ET DE PÉDAGOGIE

# La Cour des comptes entre dans une nouvelle ère de maturité

**La Cour des comptes est une juridiction administrative, chargée principalement de juger la régularité des comptes publics, contrôler l'usage des fonds publics par les ordonnateurs...**

Des spécialistes hollandais apportent leur expertise dans leurs domaines de compétence à la Cour des comptes dans le cadre d'un programme de coopération algéro-néerlandais. Il s'agit d'une coopération très constructive et très efficace. Elle devrait permettre à la Cour des comptes de renforcer ses capacités, notamment en matière d'audit de performance, de consolider ses acquis et de concevoir une stratégie de communication, notamment auprès des citoyens. C'est ce dont a parlé à grands traits son président, Abdelkader Benmarouf, lors d'un point de presse en marge

de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente, relatif au programme de coopération bilatérale intitulé « Sharaka 2 ». Ce programme de coopération avec la Cour d'audit des Pays-Bas, devrait également conduire au développement de l'activité de la Cour des comptes en hissant les capacités des magistrats et des vérificateurs financiers nationaux dans le domaine de l'audit de performance et de la communication institutionnelle. Le système néerlandais dispose de plusieurs atouts de développement dans ce domaine, à travers notamment sa capacité d'innovation dans les systèmes d'audits, ainsi que le souligné M. Benmarouf. Ce dernier a ajouté qu'il s'agira aussi de présenter l'expérience des experts algériens dans plusieurs domaines liés à l'audit autour de la gestion des deniers publics. « Sharaka 2 » succède à « Sharaka 1 », un programme mis en œuvre entre 2017 et 2021, toujours autour de l'audit de performance institutionnel. Cette deuxième phase se caracté-



térise par des missions sur le terrain comprenant des experts nationaux et néerlandais pour le partage de processus d'audit autour de plusieurs thématiques, tels que l'audit environnemental et l'audit des objectifs de développement durable, a expliqué le président de la Cour des comptes. Dans une déclara-

tion faite à l'occasion de la signature du mémorandum d'entente en question, le vice-président de la Cour d'audit des Pays-Bas, Ewout Irrgang, a mis en exergue l'intérêt de développer le travail d'audit de performance, axé sur l'utilisation des fonds publics, pour expliquer aux citoyens ce processus,

car il s'agit de l'impôt collecté auprès d'eux. De plus, a-t-il ajouté, ce programme implique l'élaboration d'une stratégie visant la publication de rapports d'audit pour informer les citoyens autour de l'utilisation des deniers publics, a fait savoir le représentant néerlandais. A noter que ce programme de coopération s'étend sur une durée de cinq ans (2022-2026). La Cour des comptes algérienne réfléchit ainsi aux pratiques de renforcement de son efficacité en matière de performance et à la promotion des règles de transparence, et à la manière dont il faudrait les enrichir. La Cour des comptes est une juridiction administrative, chargée principalement de juger la régularité des comptes publics, contrôler l'usage des fonds publics par les ordonnateurs, les entreprises publiques ou même les organismes privés bénéficiant d'une aide de l'Etat, et enfin d'informer le Parlement, le gouvernement et l'opinion publique sur la conformité des comptes. **Youcef S.**

CAUSE SAHRAOUIE

## Plusieurs pays d'Amérique latine apportent leur soutien au droit à l'autodétermination

Le Nicaragua, le Mexique, l'Equateur et le Pérou ont réaffirmé leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, réitérant leur engagement à soutenir les efforts déployés afin de parvenir à une solution juste et durable au conflit au Sahara Occidental, conformément à la légalité internationale. Dans son allocution devant la Quatrième Commission de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation à New York, le représentant permanent du Nicaragua à l'ONU, Jaime Hermida Castillo a affirmé que son pays "soutient le droit solennel à l'autodétermination et à la souveraineté nationale du peuple de la République arabe sahraouie démocratique". M.Castillo a indiqué que "le Nicaragua qui s'était battu pour la libération, affirme que son peuple ainsi que le gouvernement de Réconciliation et d'Union nationale, demeureront déterminés à défendre les principes fondamentaux du droit international, qui reconnaissent le droit suprême de la République arabe sahraouie démocratique à la liberté, à l'autodétermination et à la souveraineté nationale". Dans ce contexte, le diplomate a estimé que l'organisation d'un référendum, supervisé par l'ONU est "décisive pour la résolution de cette situation coloniale", affirmant que son pays s'engage à afficher "une solidarité inébranlable avec les peuples des territoires non autonomes, espérant que la Quatrième Commission puisse effectuer une action collective pour défendre le droit de ces peuples à l'autodétermination et à l'indépendance jusqu'à l'éradication définitive du colonialisme, tous types confondus". La même position est exprimée par le Mexique à travers son représentant auprès de l'ONU, Juan Ramon De La Fuente Ramirez dans une allocution

devant la Commission, il a affirmé le soutien de son pays à la résolution du conflit au Sahara Occidental, conformément au droit international, à travers l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination comme solution juste respectant la volonté du peuple sahraoui. Le représentant du Mexique a souligné que son pays "réitère son engagement au soutien des efforts déployés pour parvenir à une solution juste et durable du conflit au Sahara Occidental, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité". Il a également insisté sur "l'importance d'écouter la volonté du peuple sahraoui et de respecter son droit à l'autodétermination", ajoutant que pour le Mexique "une paix durable doit reposer sur l'organisation d'un référendum avec

l'acceptation du résultat par les parties concernées". Le Mexique a affirmé son soutien aux efforts de l'ONU et à l'Envoyé personnel du Secrétaire général afin de parvenir à mettre un terme aux tensions dans la région et reprendre le processus de négociation entre les deux parties du conflit. De son côté, le représentant permanent de l'Equateur, Cristian Espinosa a affirmé que son pays "soutient une solution convenue pour la décolonisation du Sahara Occidental, en conformité avec la Charte des Nations unies". Dans le même sillage, le représentant indique que l'Assemblée générale "réaffirme chaque année que toute forme de colonisation, exploitation économique comprise, va à l'encontre de la Charte de l'ONU, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et de la Déclaration

universelle des droits de l'homme". A ce propos, le Pérou a affirmé à travers son représentant, Luis Ugarelli Basurto devant la même Commission onusienne, qu'il "adopte l'anticolonialisme comme politique d'Etat, et soutient avec force la décolonisation du Sahara occidental". Le diplomate a rappelé la récente position de son pays qui a affirmé sa reconnaissance de la République sahraouie, considérant que cette position "participe de la conviction du Pérou quant à l'impératif du règlement du conflit au Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1514 ayant permis à plusieurs pays de mettre un terme à la présence coloniale dans leurs pays y compris le Pérou".

R.N.

## Intempéries : les citoyens appelés à faire preuve de vigilance

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) appelle les citoyens à faire preuve de vigilance et de respect des consignes de sécurité en période d'intempéries ayant causé, ces derniers jours, des pertes humaines et matérielles à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi un communiqué de cette institution. Les usagers de la route sont ainsi conviés à "réduire la vitesse, allumer les feux, même en plein jour, à respecter la distance de sécurité et à éviter les

manœuvres dangereuses", durant les pluies d'automne, précise la même source, recommandant de "rester loin des Oueds et des bords d'Oueds". De même que d'"éviter les tentatives de traverser les torrents à pied, à la nage ou même en voiture", tandis que les parents sont appelés à "surveiller les enfants et à les impérativement sensibiliser sur les dangers de se rapprocher des Oueds". En outre, la DGPC recommande d'"éviter de se mettre à l'abri, sous les tunnels ou sur les ponts et d'accompagner les

enfants, notamment les petits, pour aller à l'école en choisissant le chemin le plus sûr et en faisant attention, lors de vents violents, aux câbles électriques." Les automobilistes doivent également "éviter de conduire sur une route inondée, et en cas de panne, d'abandonner le véhicule et de chercher du secours". Il leur est également conseillé de "ne pas s'engager en zone inondée". En cas d'infiltration d'eaux pluviales au domicile, il est recommandé "de couper l'électricité et le gaz, de ranger les substances toxiques en

lieu sûr, de monter les meubles, appareils électriques et autres effets personnels aux étages supérieurs", ajoute-t-on. Il est également préconisé de "prévoir des moyens d'éclairage de secours se passant d'électricité, à l'instar des lampes ou torches à piles de rechange". "En cas d'incident ou d'incendie, appeler les secours de la Protection civile aux numéros 1021 ou le 14, en précisant la nature du risque et l'adresse exacte", conclut le communiqué de la DGPC.

APS

CRÂNES DES RÉSISTANTS ALGÉRIENS

# Une loi déposée à l'Assemblée française pour les restituer à l'Algérie

Une proposition de loi en vue de restituer les crânes de résistants algériens à l'Algérie a été introduite le 4 octobre au niveau de l'Assemblée nationale en France.



Dans la proposition de loi présentée par M. Carlos Martin Martens Bilongo à l'Assemblée française, il est dit que « des restes humains ont été recueillis en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle ».

Il faut savoir que cette restitution porte une forte charge symbolique pour les Algériens, puisqu'il s'agit de crânes de résistants à la France coloniale, morts au combat, les armes à la main.

Il y a deux années, en juillet 2020, la France remettait à

l'Algérie vingt-quatre crânes de résistants décapités au XIX<sup>e</sup> siècle et entreposés à Paris. Livrés à la veille des célébrations du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance algérienne, ce geste marquait une volonté d'apaisement entre Paris et Alger.

Ce rapatriement a été rendu possible à la suite d'une demande officielle formulée par l'Algérie à la France et des entretiens entre les plus hautes autorités des deux pays. Historiens et universi-

taires algériens demandaient depuis des années le rapatriement de ces dépouilles dans leur pays pour leur donner une sépulture digne.

Ce n'est qu'avec le président Macron que les doléances algériennes ont trouvé une oreille attentive.

Conservés depuis plus d'un siècle et demi au Musée d'histoire naturelle de Paris, les crânes des résistants rapatriés appartiennent à des héros de la résistance algérienne contre le colonialisme

français, à l'instar de Mohamed Lamjad Ben Abdelmalek dit Chérif Boubaghla (1854), Cheikh Bouziane des Zaâtchas (1849), Moussa El-Derkaoui, son conseiller militaire, et Si Mokhtar Ben Kouider Altitraoui.

Il s'agissait également de la tête momifiée d'Aïssa El-Hamadi, qui fut le lieutenant de Chérif Boubaghla, et le moulage intégral de la tête de Mohamed Ben-Allah Ben Embarek, lieutenant de l'Emir Abdelkader.

## L'édito

Par Zahir Mehdaoui



### Relations algéro-françaises : vers un partenariat d'exception ?

Les lourds nuages qui ont enveloppé les relations algéro-françaises sont en train de se dissiper pour laisser place à un climat de détente et une phase des plus apaisées des relations entre les deux pays. La visite d'amitié effectuée le 25 août dernier en Algérie par Emmanuel Macron était un prélude pour un partenariat d'exception basé sur le principe " gagnant-gagnant".

Les cinq accords de coopération bilatérale signés au terme de cette visite n'étaient, en effet, que le premier pas dans l'édification d'un nouvel édifice relationnel qui englobera de nombreux domaines et dont tireront profit les populations des deux pays. L'arrivée dimanche prochain en Algérie de la cheffe du gouvernement français, Elisabeth Borne, accompagnée d'une forte délégation ministérielle, confirme cette détermination des deux pays à promouvoir leur amitié et à approfondir la coopération bilatérale dans tous les domaines d'intérêt commun.

Si lors de la visite d'Emmanuel Macron, seuls les domaines de la recherche scientifique, de la jeunesse et des sports ainsi que le dossier mémoriel ont été soumis à des discussions fructueuses et couronnées par des accords, la visite d'Elisabeth Borne se conclura certainement par la signature de nombreux accords touchant divers domaines d'activité. Car, déplacer la moitié du Gouvernement français à Alger n'a de sens que si de nombreux et fructueux accords pour les deux pays sont conclus. En tout cas, tout porte à croire que des accords importants seront conclus au terme de cette visite qui donnera aux relations entre les deux pays un nouveau départ.

On assiste à une véritable révolution dans les relations algéro-françaises. Après une succession de tensions, de prises de bec qui ont envenimé les relations bilatérales, le calme s'est réinstallé et les deux pays partagent la même volonté de repartir sur de nouvelles bases. Tout le monde est d'accord actuellement sur le fait que quels que soient les différends qui entachent les relations entre les deux pays, ils doivent être dépassés pour le plus grand bien des deux peuples. L'Algérie et la France sont condamnées à s'entendre et à évacuer le lourd

passif historique et les incompréhensions qui empêchent l'apaisement réel de leurs relations. En tout cas, en qualifiant les crimes de la colonisation française en Algérie de crimes contre l'humanité, de crimes inexcusables, l'actuel président français a brisé une omerta et placé réellement des jalons sur la route de la réconciliation. **Z.M.**

TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE STEINMEIER

### UN PARTENARIAT AVEC L'ALLEMAGNE SERAIT «UN PLUS», SELON LES EXPERTS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, un appel téléphonique de son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Le président allemand s'est dit satisfait du niveau des bonnes relations entre les deux pays. Les deux présidents ont discuté des moyens de renforcer et d'élargir les relations dans tous les domaines et

d'intensifier les investissements dans tous les domaines, notamment l'énergie et les énergies renouvelables et la réalisation du Qatari German Hospital. Les dirigeants des deux pays ont convenu de la nécessité de convoquer le comité mixte de coopération dans les plus brefs délais. L'Allemagne en Algérie serait un plus pour le pays, affirment les experts de concert. La production allemande, tous types de productions confondues, fait l'unanimité dans tous les pays du monde. Actuellement, il y a des échanges, du commerce, mais ce n'est pas suffisant, et les experts sont unanimes pour dire que ces échanges sont appelés à se renforcer à l'avenir.

En 2020, les échanges commerciaux de l'Algérie avec le monde extérieur ont atteint 77.75 milliards USD, dont 41.93 milliards USD d'importation et 35.82 milliards USD d'exportation, et

l'Allemagne ne figurait qu'à la 7<sup>e</sup> place, avec 2.83 milliards USD, après la France (9.3 milliards USD), la Chine (9.2 milliards USD), mais qui va prendre l'année d'après la première place), l'Italie (8.03 milliards USD), l'Espagne (6.9 milliards USD), la Turquie (4.4 milliards USD) et les Etats-Unis d'Amérique (3.6 milliards USD). Alors que pour les premiers pays clients de l'Algérie, l'Allemagne ne figure même pas. Il sera donc question de consolider les liens d'amitié et de renforcer les relations de partenariat entre les deux pays dans divers domaines de coopération, avec en bonus, de nouvelles perspectives à la promotion de l'investissement. L'Allemagne est la première puissance économique de l'Union européenne. Elle figure au quatrième rang mondial depuis 2008 derrière les États-Unis, le Japon, et la Chine, mais devant la France et le Royaume-Uni. **I.Med**

## Abdelkader Chafi a été nommé hier président-directeur général de la filiale Naftal

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Direction Générale de Sonatrach, en présence des membres du Conseil d'Administration de Naftal. Selon le communiqué de Sonatrach,

Chafi, 59 ans, est titulaire d'une licence en finances et d'un master 2 en finance d'entreprise. Il rejoint Naftal en 1991, où il gravit tous les échelons jusqu'à sa nomination en 2021 au poste de

directeur commercial, branche Marketing, de la Direction Générale de la même société. Auparavant, il a occupé le poste de directeur régional de Naftal dans plusieurs wilayas du pays.

## LE FFS PROMET D'ASSOCIER LES CITOYENS

Les candidats du Front des forces socialistes (FFS), en campagne pour les élections communales partielles du 15 octobre courant, prônent l'association des citoyens dans l'élaboration du plan de développement communal, afin de répondre efficacement aux attentes de la population en matière d'amélioration de son cadre de vie. En campagne pour les 13 sièges de la commune d'Ait

Boumahdi (Tizi Ouzou), où son parti, le FFS, est en compétition avec trois autres listes, le Rassemblement national démocratique (RND) et les listes indépendantes Tagmats et Imnayen N'Elkheir, le candidat Said Hadjal a jugé "important" de veiller à ce que les citoyens puissent à travers les comités de villages et les associations participer à l'élaboration du plan de développement de la col-

lectivité. Il a estimé que le plan de développement local doit correspondre au mandat de l'Assemblée qui est appelée à organiser des rencontres avec la société civile pour connaître les doléances des citoyens. Les rencontres seront également l'occasion pour les élus de connaître l'appréciation des citoyens de la gestion de la collectivité, a-t-il dit.

R.N.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 6 OCTOBRE 2022 // N°404 // PRIX 20 DA

COOPÉRATION ALGÉRO-NÉERLANDAISE

## Un programme pour renforcer les capacités de la Cour des Comptes

Un programme de coopération algéro-néerlandais pour le renforcement des capacités de la Cour des comptes, notamment en matière d'audit de performance, a été lancé hier à Alger.

"L'objectif de cette coopération est de consolider les acquis de la Cour des comptes en matière d'audit de performance et de concevoir une stratégie de communication notamment auprès des citoyens", a expliqué le président de cette institution, Abdelkader Benmarouf, lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente, relatif au programme de coopération bilatérale intitulé "Sharaka2". Il s'agit pour ce programme de coopération avec la Cour d'audit des Pays-Bas, de développer l'activité de la Cour des comptes en hissant les capacités des magistrats et des vérificateurs finan-



ciers nationaux dans le domaine de l'audit de performance et de la communication institutionnelle, a-t-il ajouté. "Le système néerlandais possède plusieurs atouts de développement dans ce domaine,

à travers notamment sa capacité d'innovation dans les systèmes d'audits", a souligné M. Benmarouf ajoutant qu'il s'agira aussi de présenter l'expérience des experts algériens dans plusieurs

domaines liés à l'audit autour de la gestion des deniers publics. Cette coopération est la deuxième entre l'institution algérienne et la Cour d'audit des Pays-Bas, après celle du programme "Sharaka 1" entre 2017 et 2021, toujours autour de l'audit de performance institutionnel. L'autre signataire du mémorandum d'entente, le vice-président de la Cour d'audit des Pays-Bas, Ewout Irrgang, a souligné l'intérêt de développer le travail d'audit de performance, axé sur l'utilisation des fonds publics, pour expliquer aux citoyens ce processus, "car il s'agit de l'impôt collecté auprès d'eux".

R.N.

PARLEMENT ARABE

### LE SÉNATEUR ABDELKRIM KOREICHI PLÉBISCITÉ PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AE

Le membre du Conseil de la nation, Abdelkrim Koreichi a été plébiscité président de la Commission des

affaires étrangères et politiques et de la sécurité nationale au Parlement arabe, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. M. Koreichi a été plébiscité, mardi soir, "lors d'une séance procédurale où le membre de la Chambre des représentants du Royaume de Bahreïn, pays frère,

Adel Ben Abderrahman Al-Assoumi a été réélu président du Parlement arabe pour un deuxième mandat, et ce, au terme des travaux de la première séance de la troisième législature du Parlement arabe tenus du 2 au 4 octobre au Caire (Egypte)", précise-t-on de même source.

R.N.

### MÉDECINE LÉGALE : GESTION DES SALLES D'AUTOPSIE : NÉCESSITÉ DE LANCER UNE FORMATION TECHNIQUE

Le président de l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales (AADSML), Pr Rachid Belhadj, a mis l'accent sur la nécessité de lancer une formation technique dans la gestion des salles d'autopsie dans la spécialité de médecine légale. Le même spécialiste qui occupe également le poste de directeur des activités médicales et paramédicales au Centre hospita-

lo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha a affirmé dans une déclaration à l'APS, qu'après la crise de la propagation du coronavirus et au regard du nombre de cas qui requerraient l'intervention de la médecine légale en vue de procéder à une autopsie, "il est devenu nécessaire de lancer une formation technique pour la gestion des salles d'autopsie, aux côtés du médecin légiste". Pr

Belhadj a indiqué lors du 2<sup>e</sup> Congrès national sur les aspects médico-légaux, déontologiques et éthiques de la profession durant la propagation du virus du Covid-19, que la création d'une formation technique dans la gestion des salles d'autopsie aidera les responsables de la médecine légale à améliorer l'accomplissement de leurs missions.

R.N.

TLEMCCEN

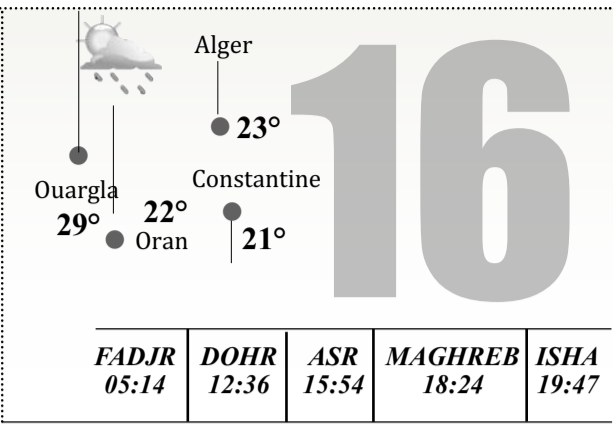
### RACCORDEMENT DE 428 EXPLOITATIONS AGRICOLES AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Pas moins de 428 exploitations agricoles dans la wilaya de Tlemccen ont été raccordées au réseau électrique depuis mars 2022 à ce jour, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de Sonelgaz. "Ces réalisations ont porté sur une longueur de plus de 209 kilomètres et également de 215 transformateurs électriques pour couvrir 19 diras", a précisé la chargée de communication à Sonelgaz Tlemccen, Nassima Tiba. Il s'agit des dai-

ras de Ghazaouet, Nedroma, Maghnia, Remchi, Bab El Assa, Beni Boussaid, Sabra, Fellaoucene, Ouled Mimoune, Beni Snouss, Sidi Djillali, Hennaya, Bensekrane, Chetouane, Marsa Ben M'hidi, Sebdu, Mansourah, Ain Talout et Tlemccen, a-t-elle détaillé. Les fellahs concernés ont bénéficié de ces raccordements sans condition préalable de payer les frais, a-t-on indiqué, soulignant que les efforts se multiplient pour accélérer le rythme

des travaux et permettre aux agriculteurs de commencer leurs activités visant à contribuer au développement local, surtout que "Tlemccen est une wilaya agricole par excellence", a-t-on noté. Par ailleurs, Sonelgaz a raccordé, pour la rentrée 2022/2023 quinze établissements scolaires aux réseaux de gaz naturel et d'électricité. L'opération a concerné les nouvelles écoles réalisées dans plusieurs localités.

R.N.



LE MINISTRE DU TOURISME RENCONTRE SON HOMOLOGUE IVOIRIEN

### LES VOIES ET MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE EXAMINÉS

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a rencontré le ministre ivoirien du Tourisme, également président du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Sian-dou Fofana, lors de sa participation en Tanzanie à la 65<sup>e</sup> réunion de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique, a indiqué hier un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné, selon la même source, "les voies et moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur touristique, notamment entre les acteurs et les investisseurs des deux pays". A cette occasion, le ministre ivoirien a salué "le rôle axial et pionnier de l'Algérie dans le développement du tourisme en Afrique". Les deux parties ont également passé en revue "les relations bilatérales ancrées et mis en exergue

le niveau de coopération et de coordination entre les deux pays à tous les niveaux". Les deux ministres ont exploré, en outre, les voies de développement des relations en matière de tourisme et d'artisanat au mieux des deux pays, ajoute le communiqué. M. Hamadi et son homologue ivoirien ont convenu, dans ce sens, de "porter le partenariat à un niveau supérieur à la hauteur des relations bilatérales stratégiques, et de poursuivre la coordination et la coopération à travers l'élaboration d'un mémorandum d'entente dans le domaine du tourisme et de l'artisanat", ajoute la même source, relevant que le document devant être signé portera sur "le lancement de programmes et de projets communs, notamment en matière de formation et de promotion touristique".

R.N.

SPORT/TRAVERSÉE DU SAHARA

### LA PREMIÈRE ÉDITION DU 22 AU 29 OCTOBRE, ENTRE BÉNI ABBÈS ET TAGHIT

La première édition de la course pédestre "Traversée du Sahara" se déroulera du 22 au 29 octobre courant, entre Béni Abbès et Taghit (Sud-Ouest). C'est ce qu'a annoncé hier la fédération algérienne de Sport et Travail, organisatrice de la compétition. Deux épreuves sont inscrites au programme de cette première édition, à savoir : une course pédestre,

sur une distance de 100 kilomètres entre Béni Abbès et Taghit, ainsi qu'un Cross de 23 kilomètres, à Taghit. Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au 15 octobre courant, à 17h30, ont précisé les organisateurs, qui espèrent enregistrer un fort taux de participation, ainsi qu'une bonne organisation de l'événement.

R.S.